

Lignes de partages



Introduction

Située dans les Côtes d'Armor, Binic - Etables sur mer est l'une des nombreuses communes de France qui va devoir s'adapter à la montée du niveau de la mer et aux phénomènes hydrosédimentaires entraînant l'érosion du littoral, aggravés par le réchauffement climatique et la pression démographique et touristique.

Comment faire lorsqu'un territoire que l'on habite au quotidien va progressivement devenir inhabitable ?

Comment aider à ce que chacun, chacune l'admette ?

Comment imaginer et montrer des possibles pour pouvoir continuer à l'habiter, mais autrement ?

Quelles actions de transformation engager ?

De septembre 2022 à janvier 2023, une trentaine d'étudiants et d'étudiantes en architecture de l'atelier de projet «Lignes de partage» ont abordé ces questions avec des acteurs et des habitants de Binic - Etables sur mer, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement

et la Direction départementale des territoires et de la mer des Côtes d'Armor.

C'est dans le quotidien que s'inscrivent les pratiques de production-consommation ordinaires qui mettent en crise l'habitabilité du monde. Mais c'est aussi dans la quotidienneté que naissent les projets et qu'ils sont mis à l'épreuve. C'est pourquoi nous avons cherché à articuler les questions macro-environnementales liées au changement climatique et à la réduction du vivant avec une approche critique des spatialités de cette vie quotidienne, en ce qu'elle ouvre à un pouvoir de métamorphose et d'invention.

Les étudiantes et les étudiants avaient pour mission de développer une attention au territoire centrée sur les communautés de vie et les réseaux d'interdépendances, parce qu'ils sont les leviers d'actions de cette échelle de vie collective à réinventer.

Leur travail a été riche de deux temps d'immersion sur site, marches, rencontres, débats avec les acteurs... qui ont permis d'ancrer leurs projections.

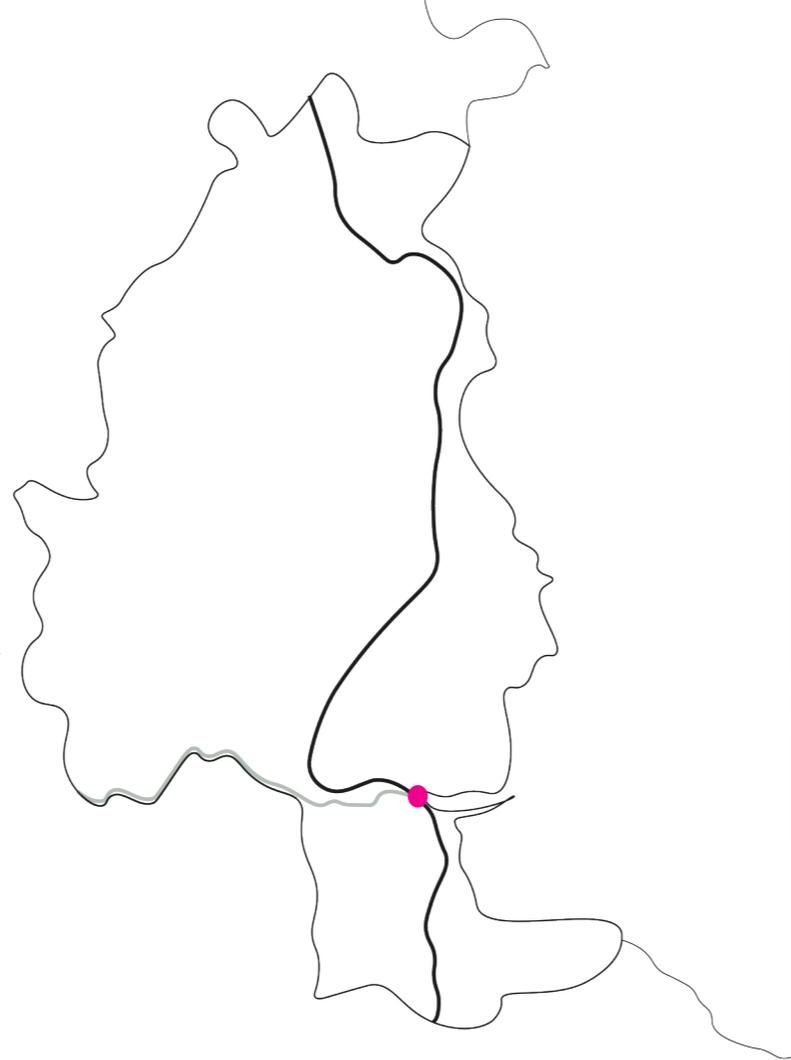
L'Estran

La première situation est la zone de contact entre la rivière Ic et la mer, que l'on nomme «estran».

L'ancien port de pêche de Binic est aujourd'hui un lieu touristique attractif, avec un marché, des boutiques et des bistros vivant au rythme des saisons... des engorgements de la route départementale... et des inondations récurrentes.

L'enjeu d'adaptation de ce territoire à la montée du niveau de la mer et des crues de la rivière Ic est ici premier.

Quatre projets s'y sont attachés. Ils optent pour redonner place à l'eau, regagner des hauteurs, reprogrammer les futurs espaces publics et renouveler les continuités urbaines et les riverainetés. Soit revenir à un port à sec, désaménager le port actuel, proposer de rénover des lieux abandonnés qui accueilleront à termes les locaux à délocaliser.



Des (dés)aménagements au fil de l'eau



Des (dés)aménagements au fil de l'eau

Jessie Grondin
Tugdual Morvan
Morgane Rouleau

En raison de l'emplacement de Binic au fond d'une vallée et en bord de mer, la ville fait fréquemment face aux submersions marines et aux crues. Ce phénomène risque de s'aggraver avec le temps en raison de l'augmentation du niveau de la mer. Le site est sensible aux submersions en raison de sa forte artificialisation. Nous nous sommes donc intéressés à l'état des lieux du passé. Le port se vidait à marée basse, l'lc passait librement sous un pont, entouré de zones perméables et il était soumis au marnage. Afin de retrouver ce paysage plus naturel, l'idée est de faire reculer les aménagements en commençant par rétablir un port d'échouage, puis en libérant l'lc de ses buses, tout en gardant le passage de la départementale au-dessus et enfin en créant une promenade au fil de l'eau. Les déplacements de l'eau se trouveraient ainsi libérés.

Afin d'avoir une meilleure évacuation de l'eau dans le bassin, notamment lorsque la marée est basse, nous supprimons la porte

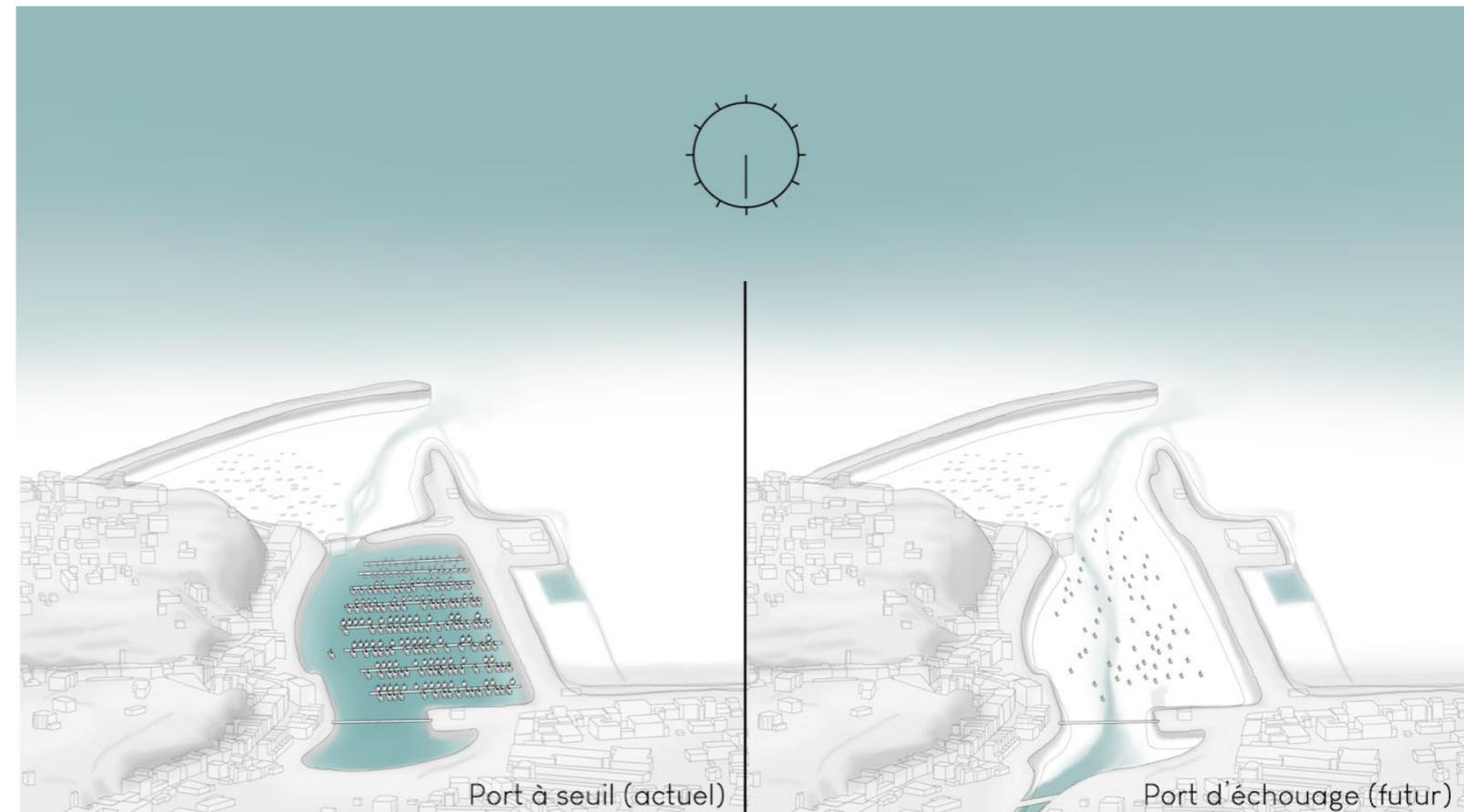
du port. Ce n'est plus un port à seuil, mais un port d'échouage. Nous recréons également une traversée du bassin sur des blocs de granit, à marée basse, et avec des annexes, à marée haute.

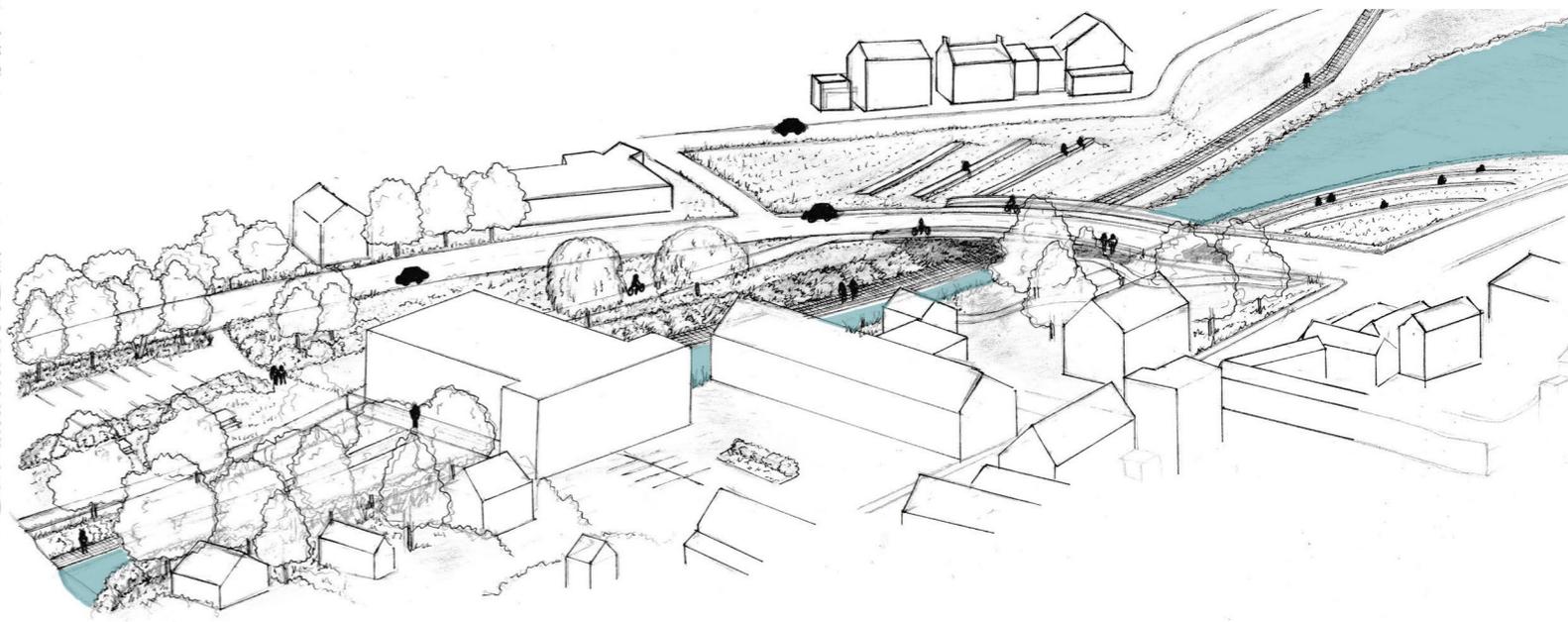
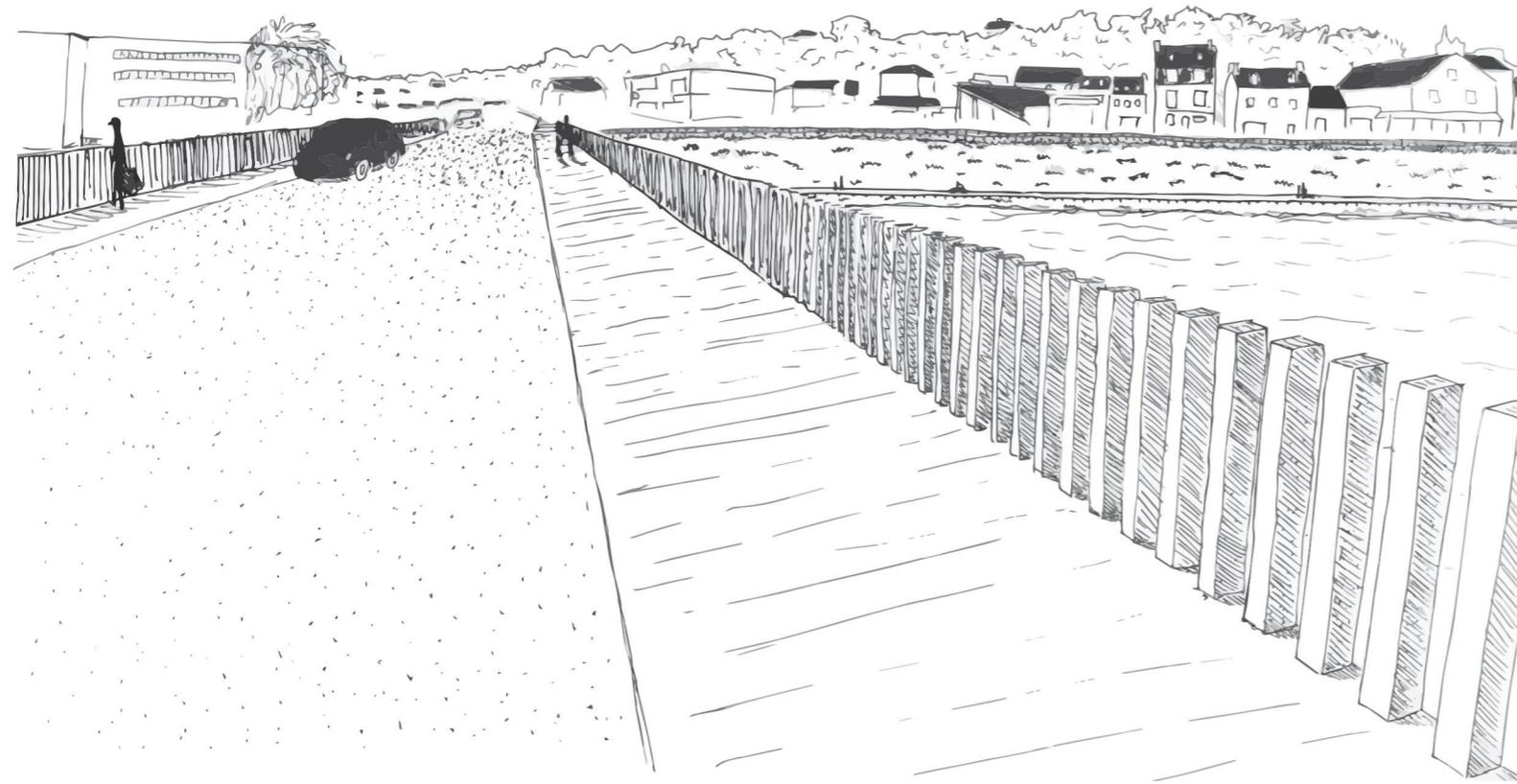
Afin de retrouver un écoulement naturel de l'lc, nous supprimons les buses qui le contraignent et retirons le remblai qui bouche son lit. Pour garder le franchissement de la départementale au-dessus de la rivière, un pont serait construit.

En complément de ces désaménagements, nous cherchons à renaturer les bords de l'lc avec des aménagements qui s'adaptent à la variation du niveau de l'lc. Ces changements se retranscrivent par la création de passages permanents, une promenade submersible, un espace de pique-nique et la création de restanques sur les berges.

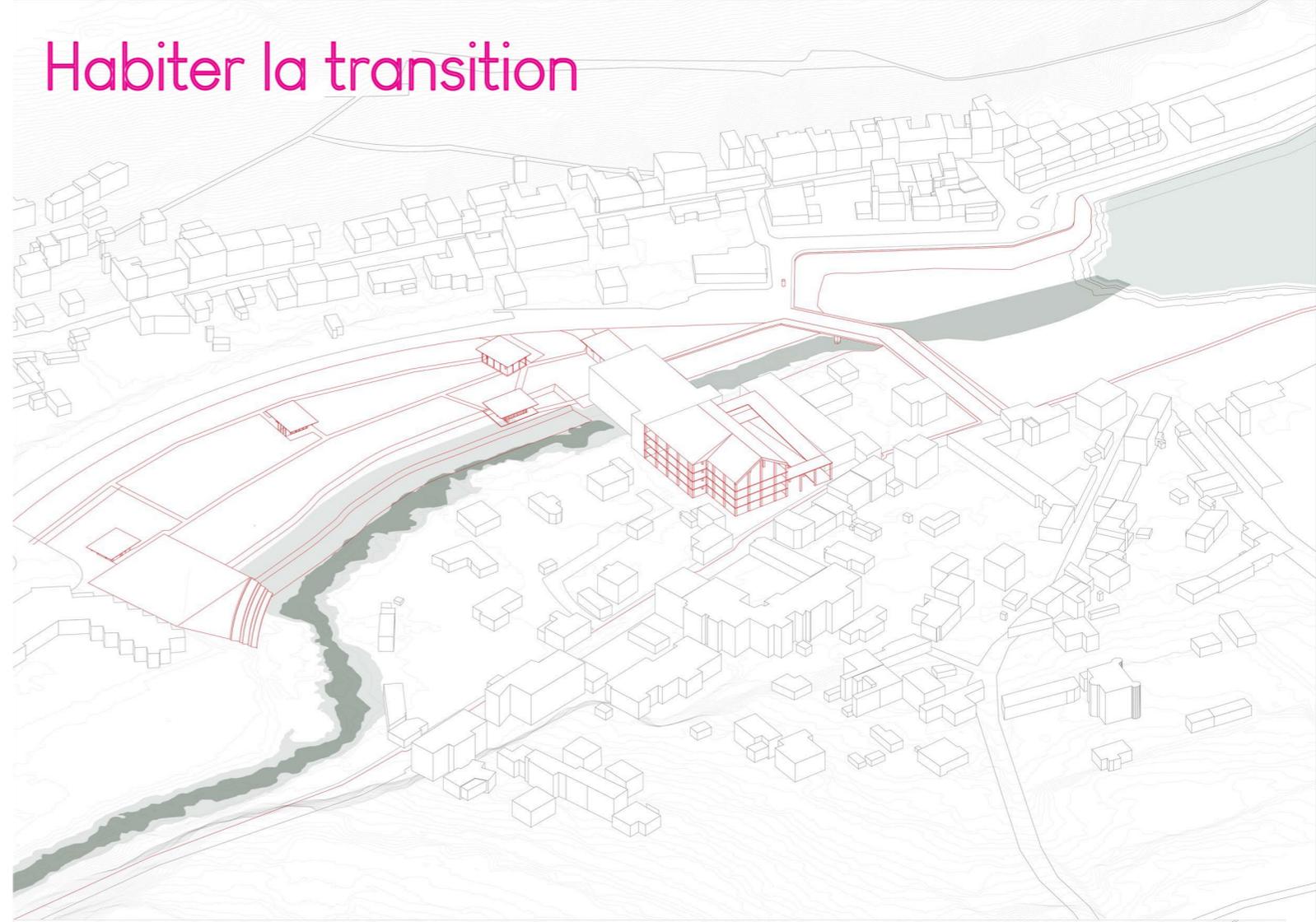
Le port

Morgane rouleau





Habiter la transition



Habiter la transition

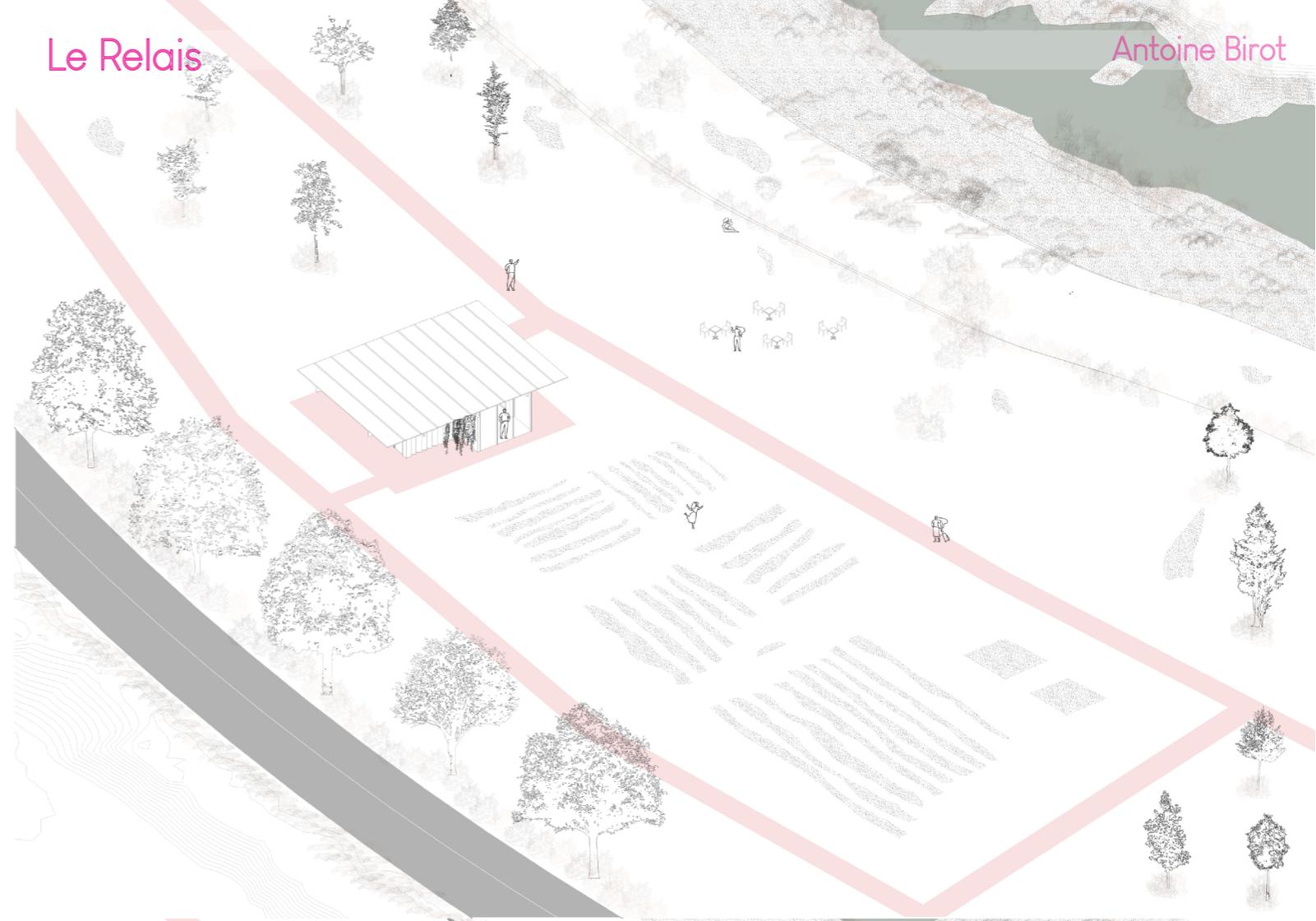
Au niveau du territoire de projet l'Estran, nous avons travaillé sur un espace qui va du foyer pour seniors au port. Il est caractérisé par plusieurs enjeux importants que sont le rapport à l'ic, à la mer et à la route. Il ne s'agit ni de résister ni de fuir mais d'adopter une démarche alternative. Cela passe par une revalorisation de la berge et la création d'une rive. Nous choisissons de construire le projet avec les habitants et le bâti, l'écosystème et les dynamiques écologiques de berge et de rive, les usages, tout en permettant une évolution. Parallèlement, le projet est pensé pour une perte de contrôle progressive mue par les cycles naturels.

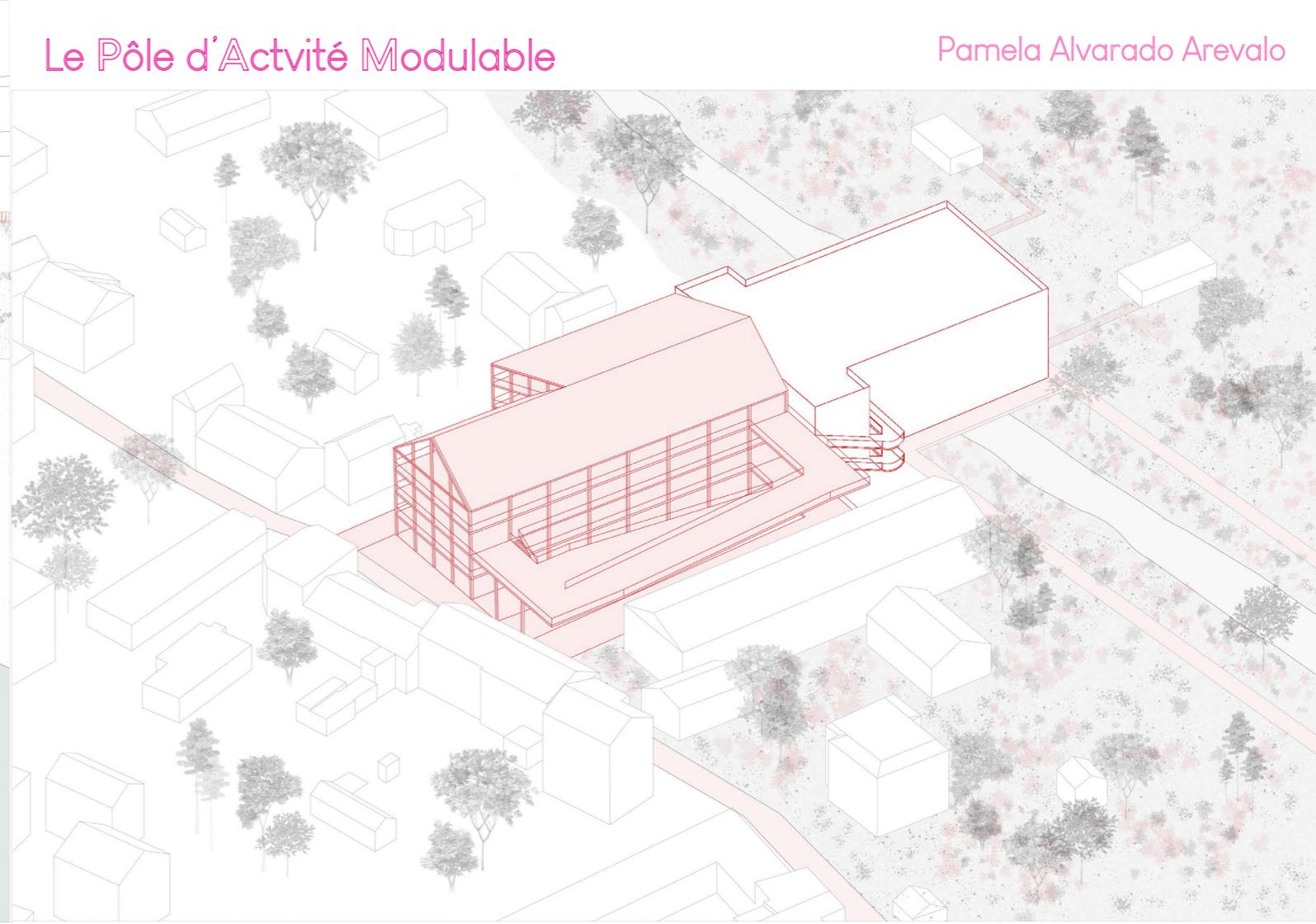
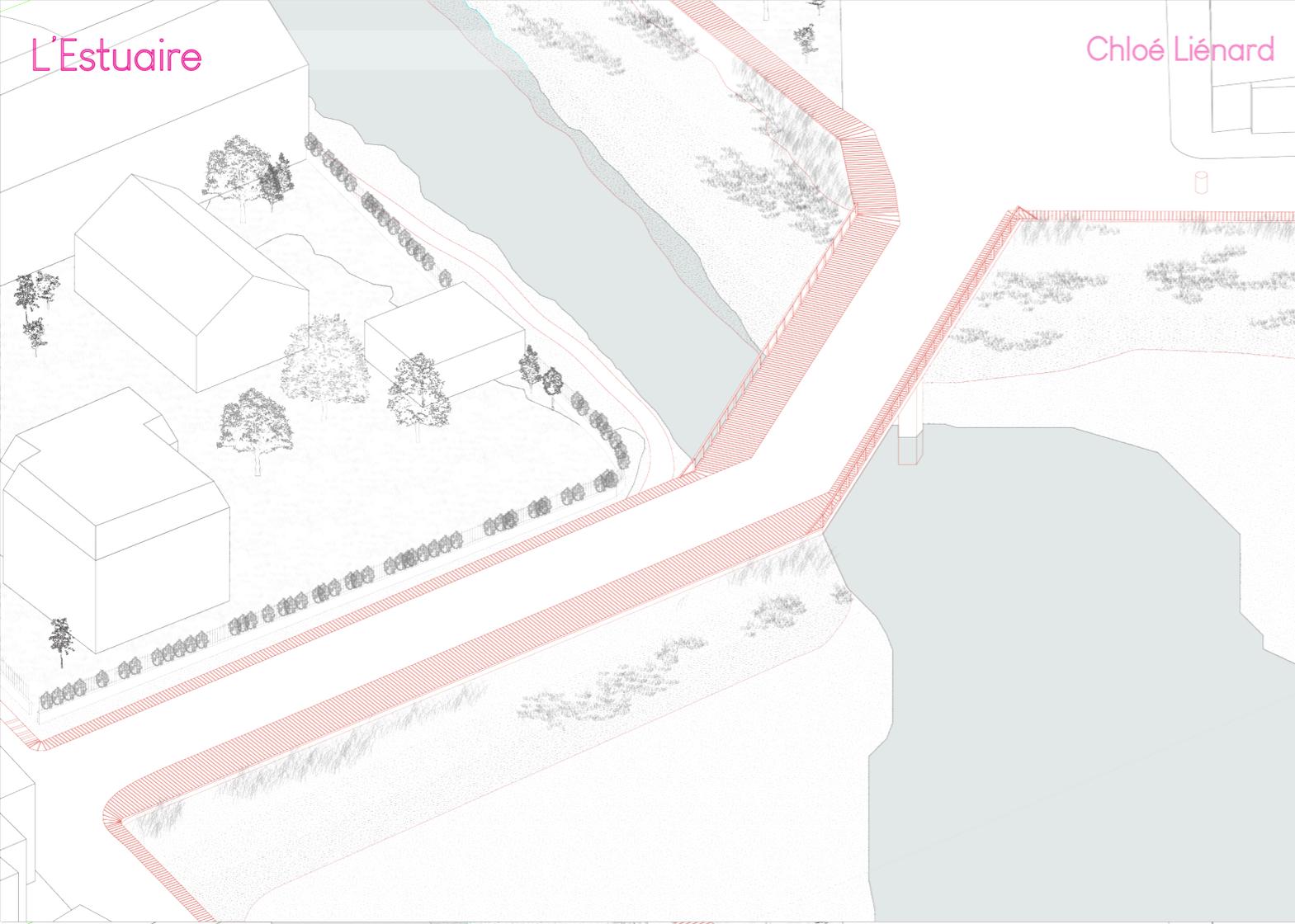
Au nord de l'ic, il s'agit de faire apparaître la berge. Un déblaiement permet à l'ic de s'étaler et à la nouvelle flore de devenir témoin des changements. Un ensemble d'installations accueillent un programme multigénérationnel générant maisonnée.

À l'est de notre zone d'intervention, nous traitons la relation entre l'ic et la mer. C'est en évacuant les remblais actuels que nous cherchons à recréer un estuaire et une relation entre les usagers et leur environnement, cela en prenant en compte les problématiques d'inondations et de montée de l'eau. Ainsi nous traitons les nombreuses berges générées en lieu de promenade et d'interfaces mais en conservant la route, adaptée.

Les usages antérieurs des deux zones précédentes sont déplacées au sein du Pôle d'Activité Modulable et un point de vue de la nouvelle étendue de l'ic est proposé. En extension de l'Estran, ce bâtiment a été pensé pour pouvoir être modifié selon les saisons mais aussi pour évoluer à long terme, avec des usages qui pourraient se modifier en fonction des nécessités changeantes de la ville.

Pamela Alvarado Arevalo
Antoine Birot
Chloé Liénard





Binic une démarche de résilience



Binic une démarche de résilience

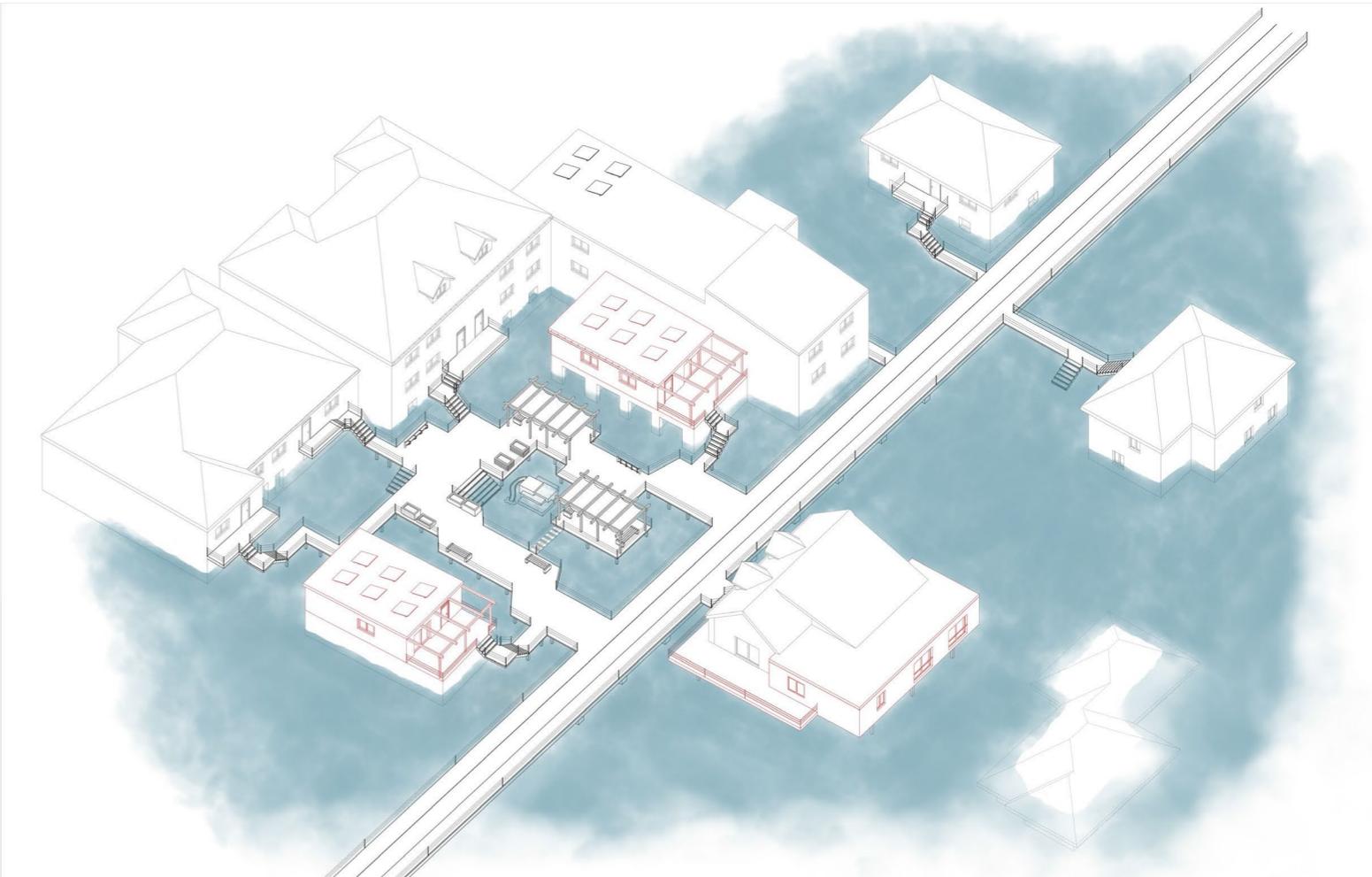
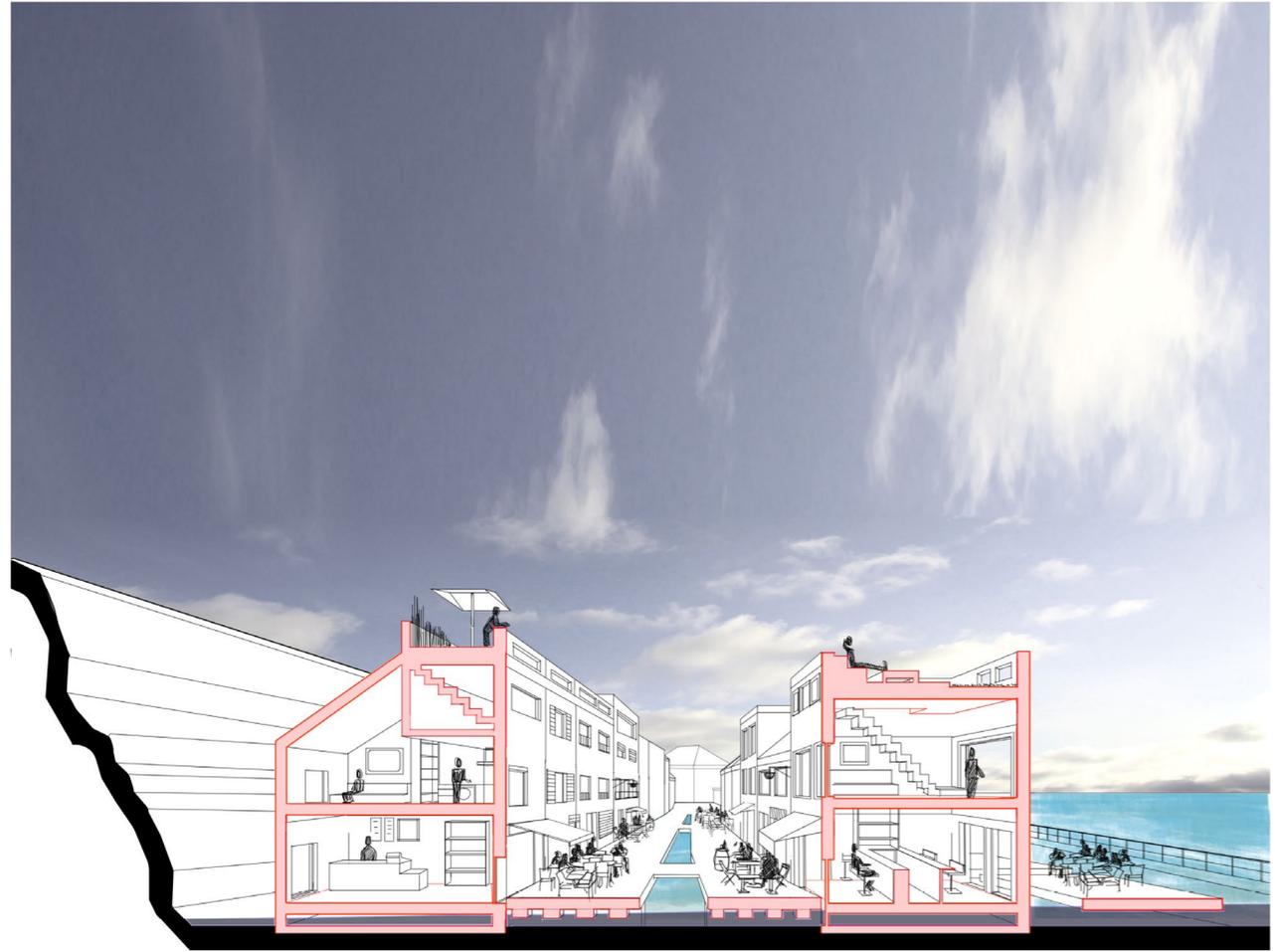
Face au réchauffement climatique et les conséquences qu'il engendre, nous avons établi une démarche de résilience jusqu'à l'horizon 2100. Pour contrer le scepticisme de la population actuelle, nous allons d'abord sensibiliser cette dernière en aménageant du mobilier urbain au sein de Binic : réaliser un fragment d'une future passerelle à hauteur de l'eau en 2100 ou encore réaliser des bancs pour montrer l'exemple à la ville. Par ailleurs, nous avons pensé à utiliser le bois des arbres présents autour de l'estran qui seront amenés à disparaître à cause de l'eau salée. En anticipant leur dégradation, leur donner une seconde vie va permettre de réaliser alors ces bancs de sensibilisation. Par ailleurs, il va également falloir progressivement et par zones débitumer et désartificialiser certains sols pour les rendre plus perméables à l'eau. Les années vont passer et le niveau de la mer va augmenter. A chaque marée, l'eau s'étendra donc de plus en plus loin, coupant ainsi la possibilité de circuler librement sans dépendre de la présence de l'eau. Les collectivités locales mettront alors progressivement en place un système de passerelles en priorisant les espaces possédant une grande densité d'habitants. Les bâtiments privés un peu plus isolés seront ensuite amenés à se raccorder à ce réseau de passerelles. Ces passerelle, d'une hauteur de 1m permettront le passage à pied des habitants mais également de vélos ou de vélo-cargo peu importe les marées et le niveau de l'eau. Les transports vont alors drastiquement changer et devenir des transports doux.

Elian Houles
Maélys Lebeau
Luc Pajot

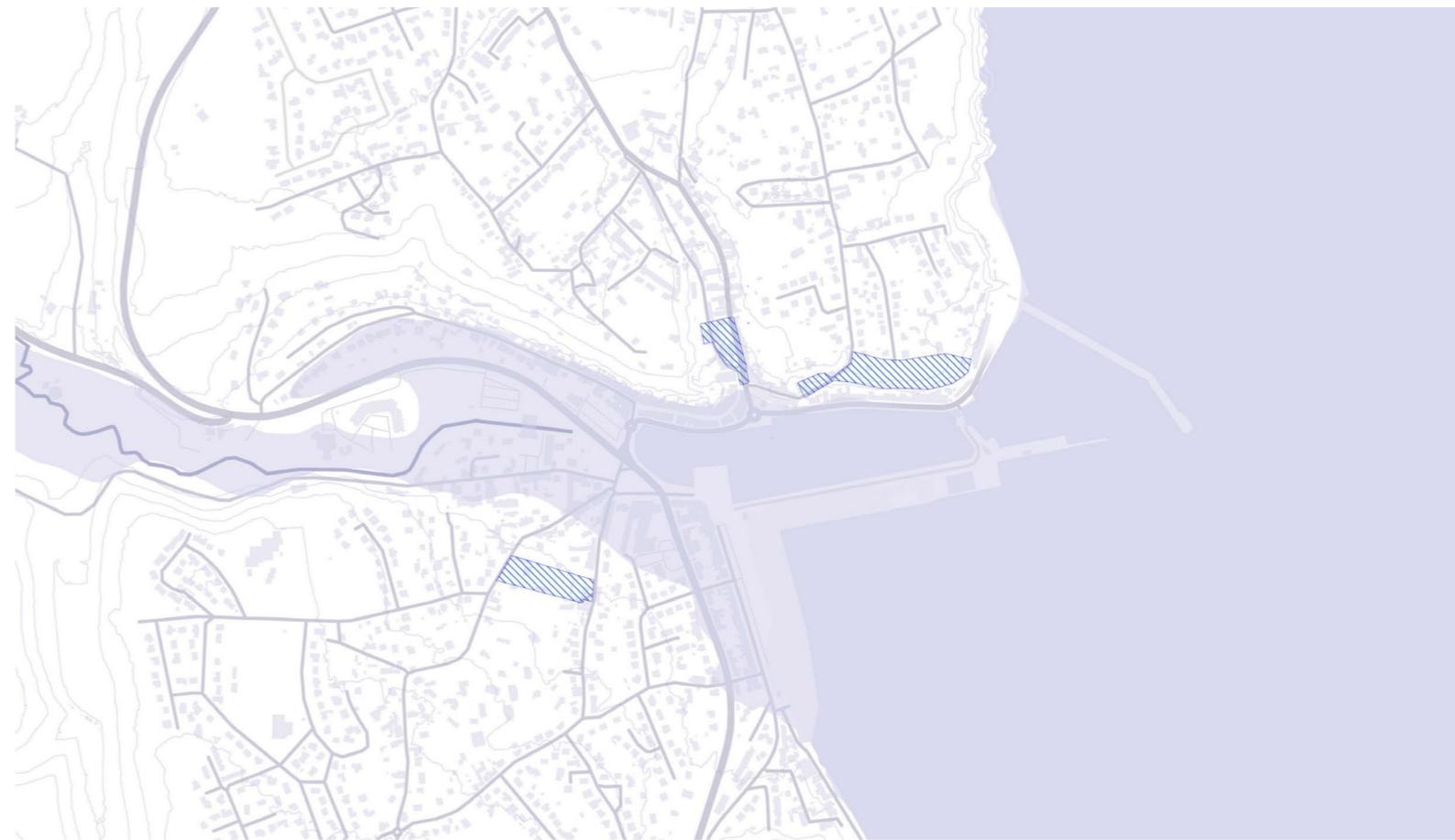
L'Estran

Luc Pajot





Binic face à la submersion marine



Binic face à la submersion marine

L'Arbenn

Daphné Hue

Jules Heraud
Daphné Hue
Manon Lezot

Nous nous projetons en 2100, face à la submersion marine, entre transhumance et résilience. Nous mettons en place de nouvelles centralités, de nouvelles solidarités et de nouvelles sociabilités. Puisque l'eau dessine une ligne de partage entre le nord et le sud de Binic.

Notre intention principale est la délocalisation, les commerces et restaurants du port étant submergés, nous considérons qu'ils seront déplacés dans différents pôles nouvellement créés. En arpentant le territoire Binicais, nous avons identifié trois sites de projet. Deux dans les hauteurs de Binic, et l'autre plus au sud.

L'activité du port migrent vers ces trois pôles, en relation avec l'eau tout en conservant une distance avec celle-ci.

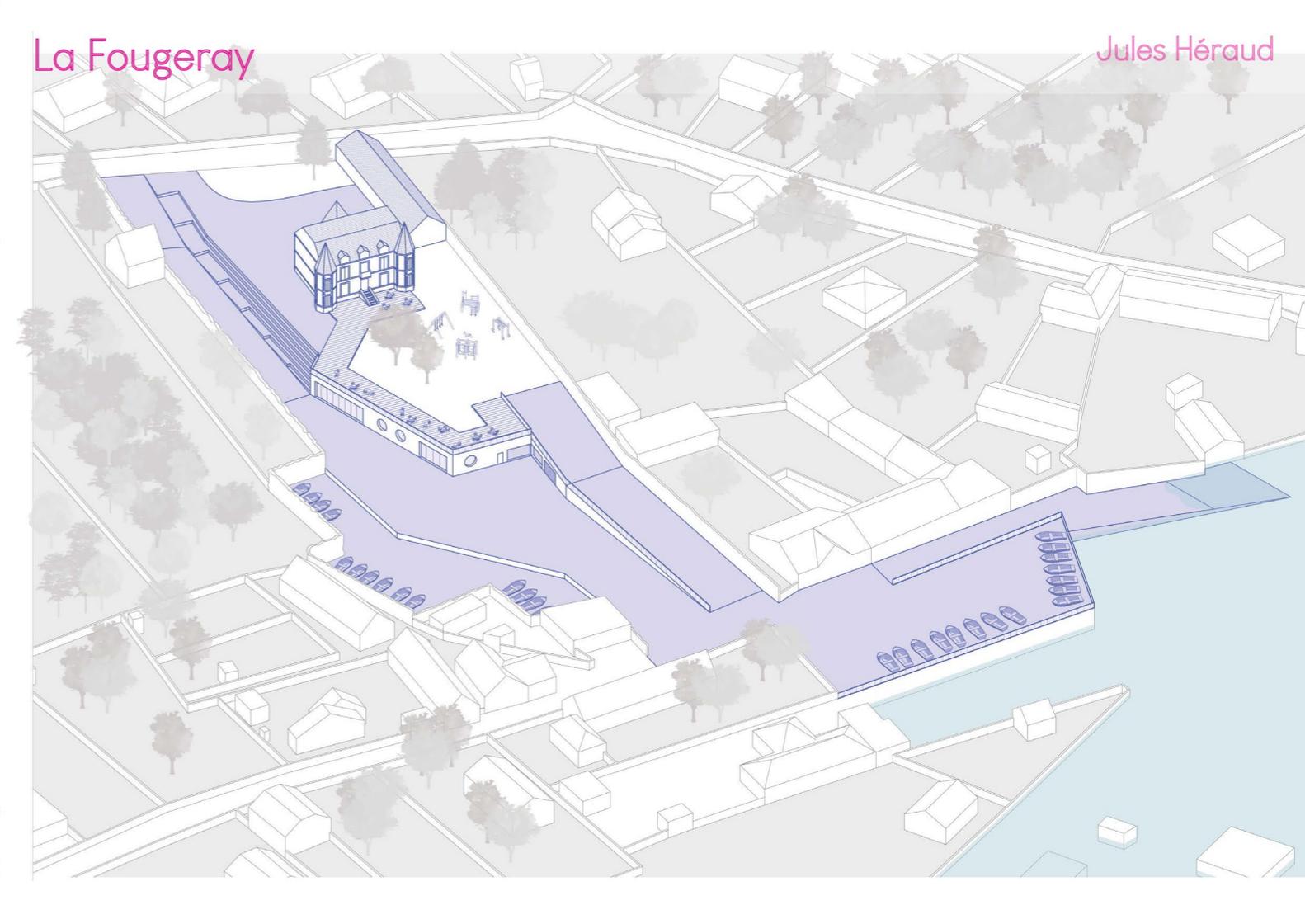
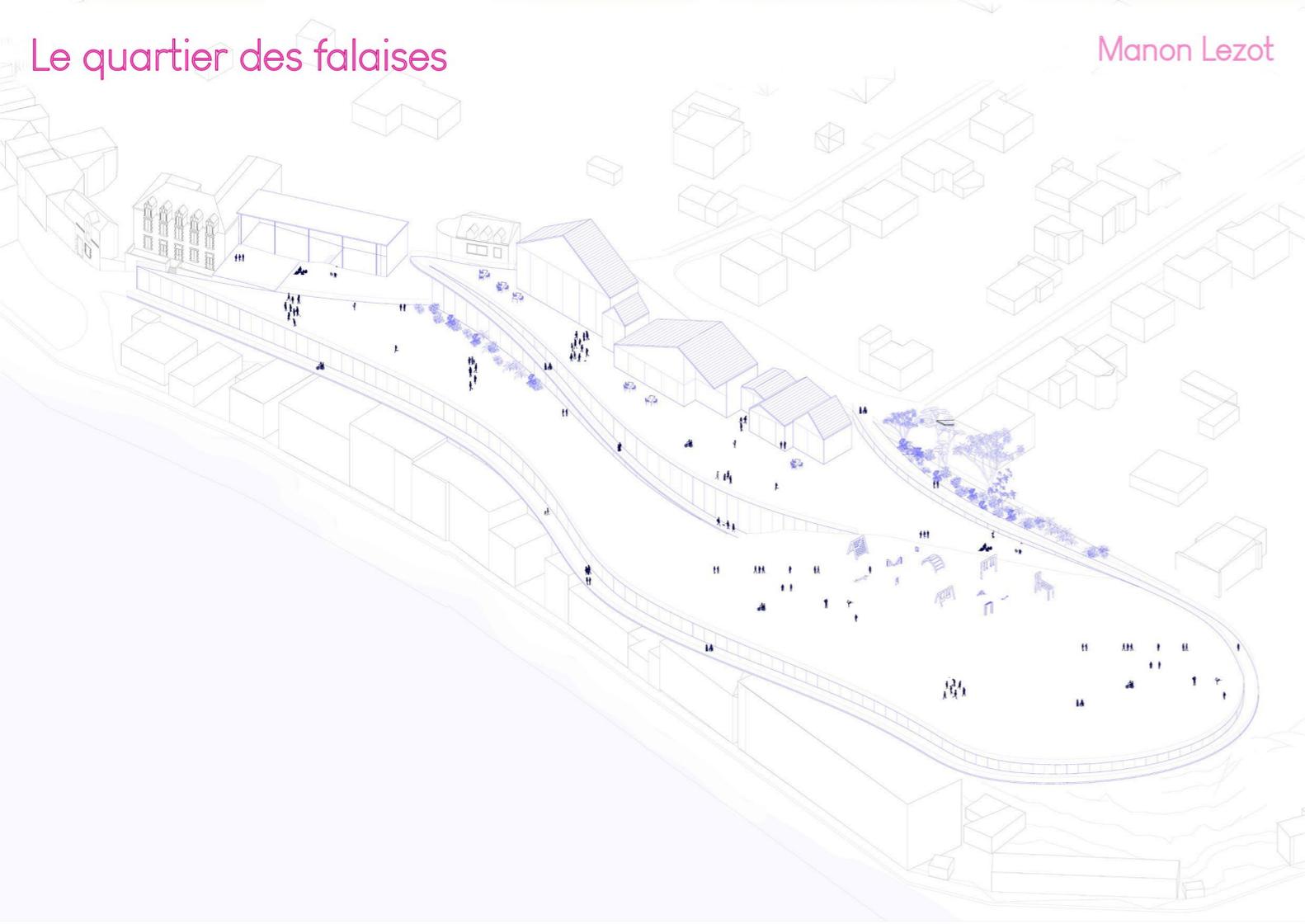
Le premier site se situe sur la parcelle de l'ancien cinéma dans le quartier de l'église. Nous avons donc pour ambition de dynamiser et valoriser ce secteur.

Le second site, est lui aussi en amont de la nouvelle ligne d'eau, il possède un point de vue remarquable sur le paysage et est très vaste.

Enfin, le troisième site se situe au sud de Binic, dans un ancien manoir abandonné.

Le projet de l'Arbenn regroupe des restaurants, boutiques et une bibliothèque. Au niveau du quartier des falaises on retrouvera des commerces mais également une promenade et enfin à la Fougeray sera installée l'école de voile. Les trois projets établiront ainsi des relations différentes à l'eau et proposeront des aménagements nouveaux afin de créer de nouveaux points d'intérêts à l'échelle de la ville et du quartier.



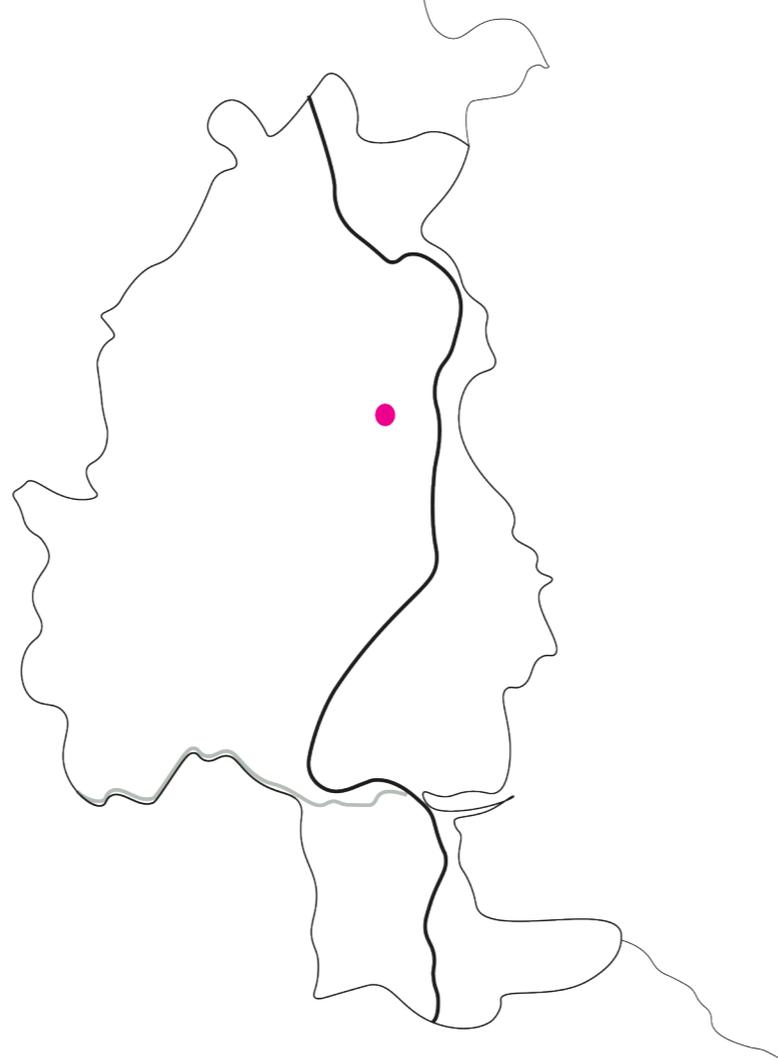


La Ferme

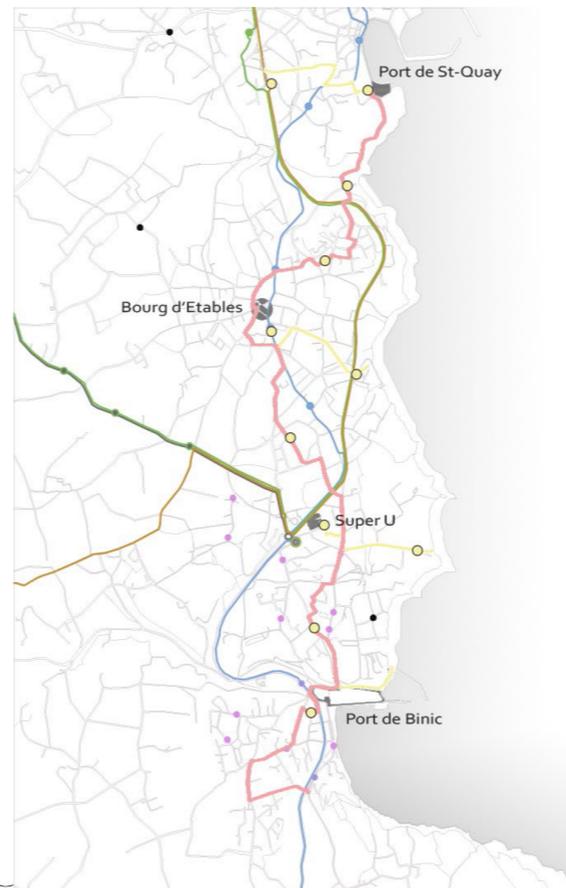
La seconde situation dénommée «la ferme» a été explorée à partir d'une parcelle agricole enclavée dans un quartier résidentiel situé dans le bourg d'anciennement Etables sur mer.

L'urbanisation progressive de ce territoire agricole sous forme de lotissements balnéaires a donné lieu à un secteur plus «silencieux», mais soumis à diverses mutations et pressions : vieillissement de la population, vacance et saisonnalité, densification dans la perspective du «Zéro artificialisation nette»...

Quatre projets cherchent à y réinscrire des relations de voisinage, en opérant des porosités entre espèces, entre générations, ou entre habitation et culture nourricière du sol, en favorisant les liaisons alternatives à la voiture, ou encore en proposant des espaces de pédagogie stimulant l'engagement écologique et facilitant l'action collective.



La Traversée



Mobilités actives

- Station vélo libre-servie
- Navette vélo

Transports en commun

- Breizhgo 1
- S 104
- S 106
- S 107
- S 108

La Traversée

La loi prévoit l'interdiction du moteur thermique d'ici 2030. Ainsi, il devient indispensable de s'interroger sur le futur des mobilités notamment au niveau des communes rurales, où la voiture individuelle reste le moyen de transport le plus utilisé. C'est la réflexion que nous avons voulu mener à Binic-Etables sur-mer.

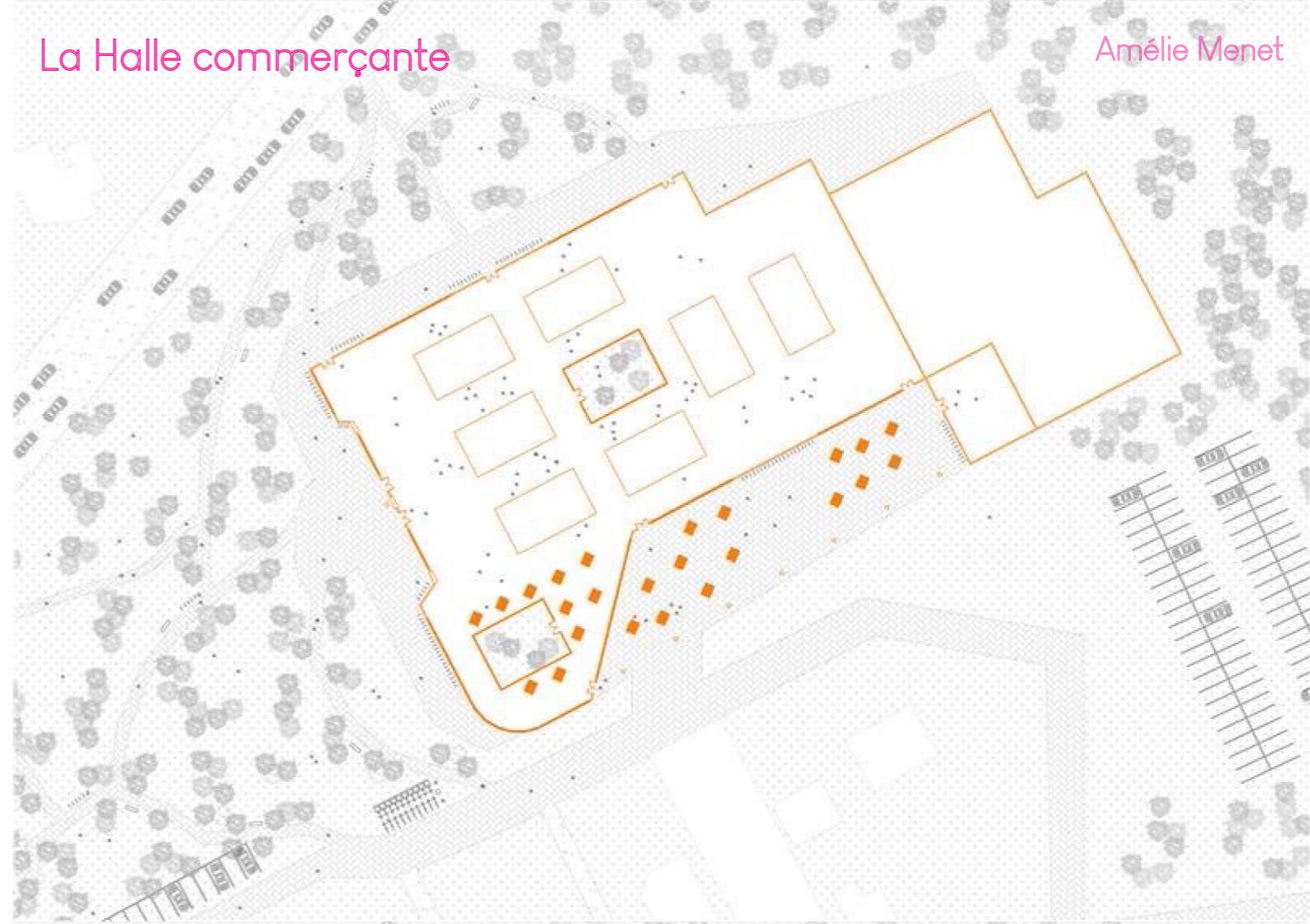
Au travers du regard d'une habitante fictive, nous avons voulu proposer des alternatives à la voiture qui répondent aux enjeux actuels, en encourageant des modes de déplacement plus inclusifs et respectueux de l'environnement. Dans un souci d'économie de projet nous avons voulu favoriser la micro intervention, et la participation habitante pour aboutir à des espaces librement appropriables et engager la rencontre. Cela est d'autant plus important dans un contexte de population vieillissante et sujette à la solitude.

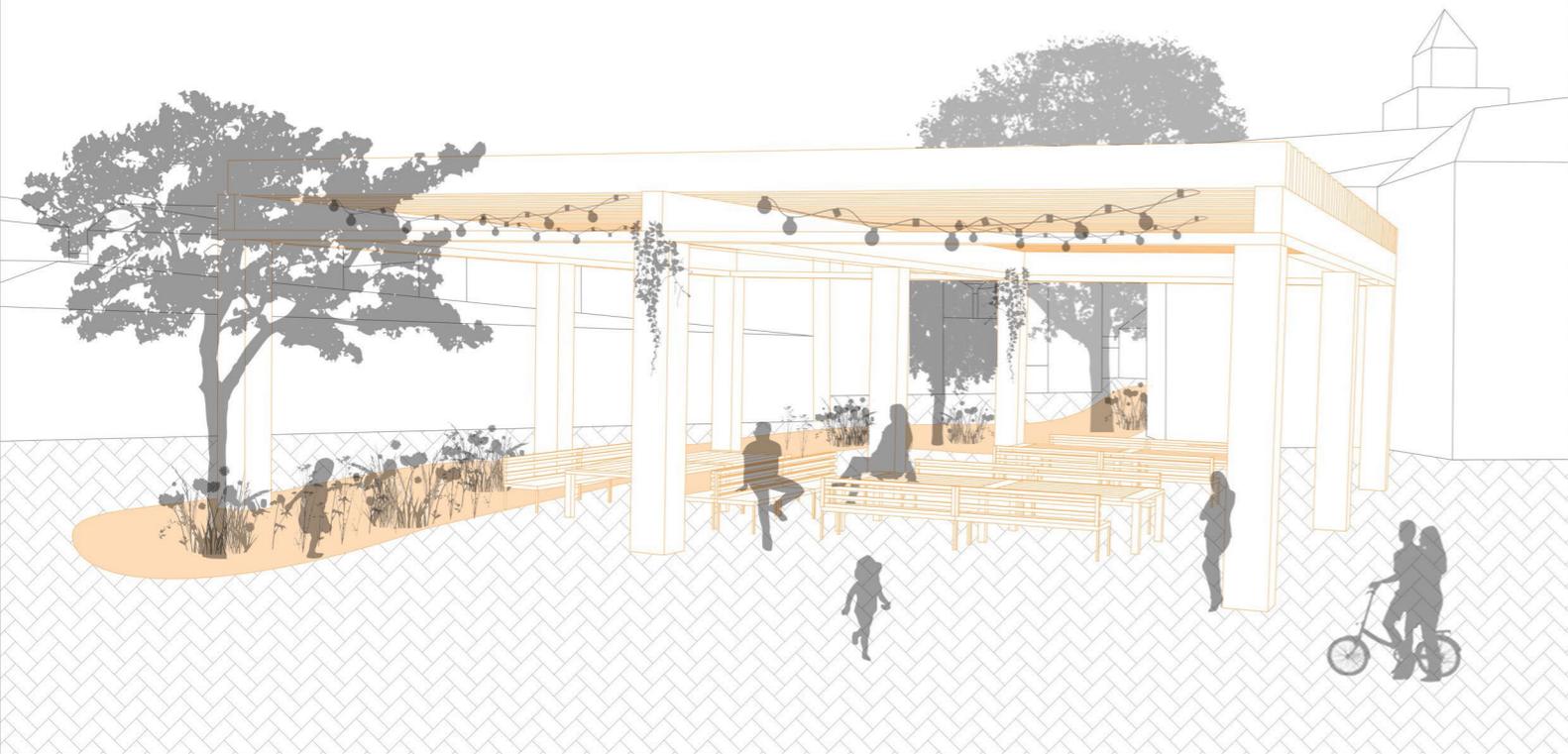
Notre stratégie part d'une approche globale à l'échelle de la commune administrative et se base sur la création d'un réseau structuré de bus et de stations vélo organisés autour d'un parcours priorisant les trajets piétons et cyclistes. Elle se concentre ensuite sur trois lieux concrets aux problématiques distinctes : Le bourg d'Etables, la Terrasse et le Super U. Nous voulons montrer que par le prisme des mobilités nous pouvons modifier les espaces et les usages de manière à entrer dans une économie plus locale, créer de nouvelles relations de voisinage mais aussi engranger de nouvelles habitudes plus responsables y compris pour le touriste.

Amélie Menet
Julia Rasson
Julie Sédilot

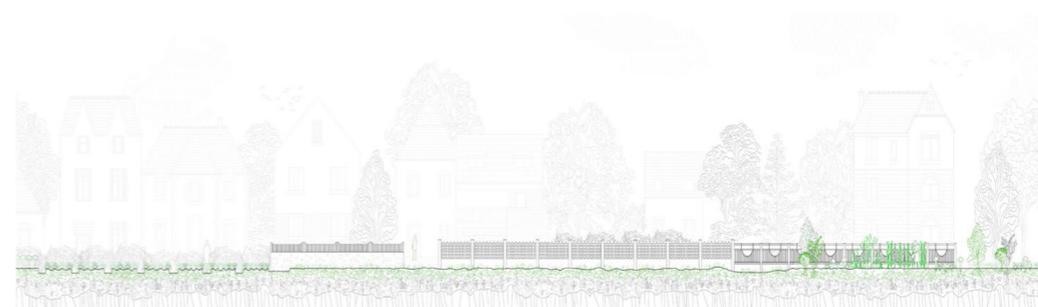
La Halle commerçante

Amélie Menet





La ferme de la ville Barrée



La ferme de la ville Barrée

Florent Mauger
Yuna Pendu
Timothée Royer

Notre projet prend place à Binic-Etables-sur-mer. Notre stratégie consiste à établir une agriculture locale au sein-même du bourg, en commençant par la ferme. Nous développerons une culture du voisinage, et pérennisons l'ancrage des habitants à leur territoire, notamment les plus jeunes.

Intéressons-nous à la ferme. Le fermier participerait au développement d'une agriculture maraîchère. Il serait rejoint par une équipe, qui pourrait devenir le cœur d'un réseau d'entraide auprès des voisins souhaitant développer leur propre culture. La ferme serait traversable.

La production de la ferme serait acheminée à une cuisine, qui fournirait les cantines scolaires. Quand elle n'est pas utilisée pour préparer les repas des écoliers, la cuisine pourrait accueillir des

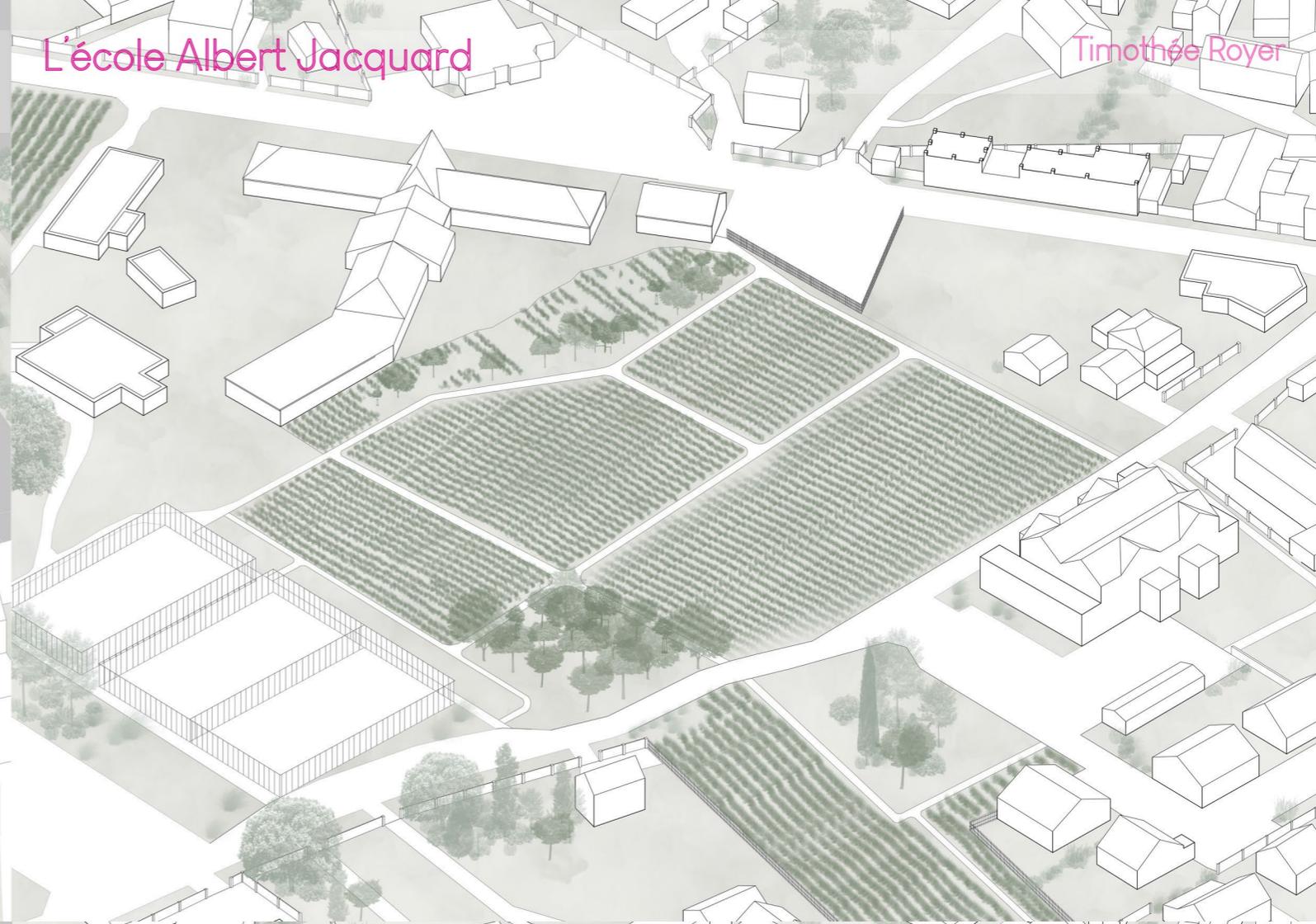
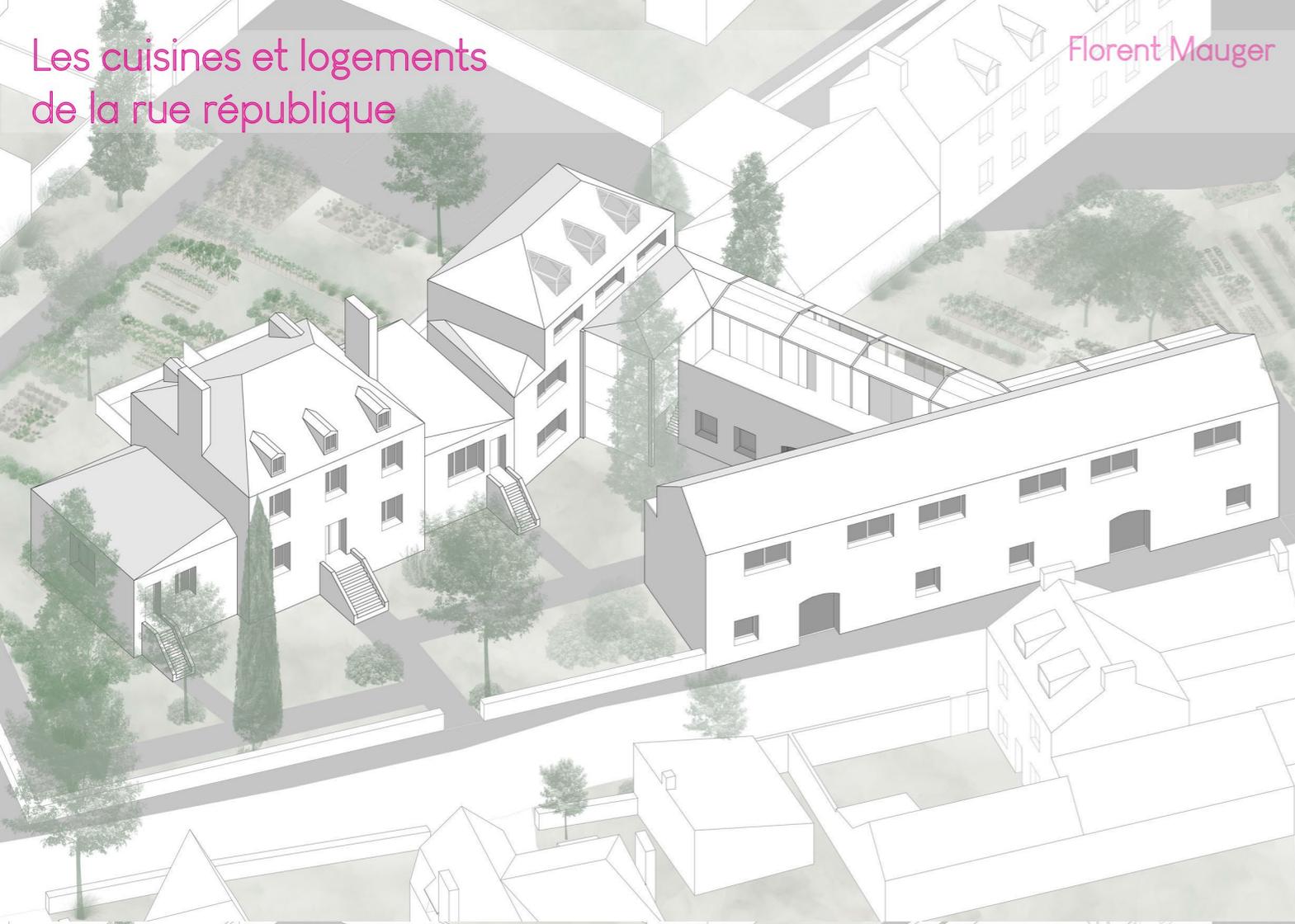
activités pédagogiques et servir pour des événements ponctuels, par exemple une fête des voisins. La jonction entre les deux bâtiments se ferait via une terrasse partagée accessible au public.

Intéressons-nous à l'école Jacquart. Elle est située à proximité de deux OAP, et d'un terrain de football. Nous pensons que les problématiques économiques et environnementales pourraient pousser la municipalité à s'en séparer. Il serait donc remplacé par des champs. Le projet concerne l'école car la cour Est aurait son propre potager, pour permettre aux enfants de découvrir le travail de la terre. Pour conclure, le projet favoriserait le renforcement d'un réseau d'interconnexions entre le milieu urbain et celui de l'agriculture.



L'ouverture de la ferme urbaine

Yuna Pendu



Et si.. cultiver le voisinage



Et si.. cultiver le voisinage

Lola Debien
Cora Jergler
Marie Steinmetz

Et si on redéfinissait le voisinage. Si on entendait par voisinage pas uniquement les rapports existants entre humains mais tous les rapports entre les vivants et non-vivants. Est-ce que notre perception et par la suite conception de l'espace changera ?

L'espace de rencontre et de voisinage principal, est la rue qui s'arrête aux clôtures.

Pourtant on voit bien que toutes les clôtures ne sont pas les mêmes. En les analysant, des porosités et singularités apparaissent autant en surface qu'en sous-terrain, qui font apparaître un spectre de situations de rencontres et de voisinage diverses.

Et si un terrain de permaculture pourrait repenser notre conception d'espace de partage en le transformant en espace de partage et entre-aide. Est-ce que ce nouveau rapport de

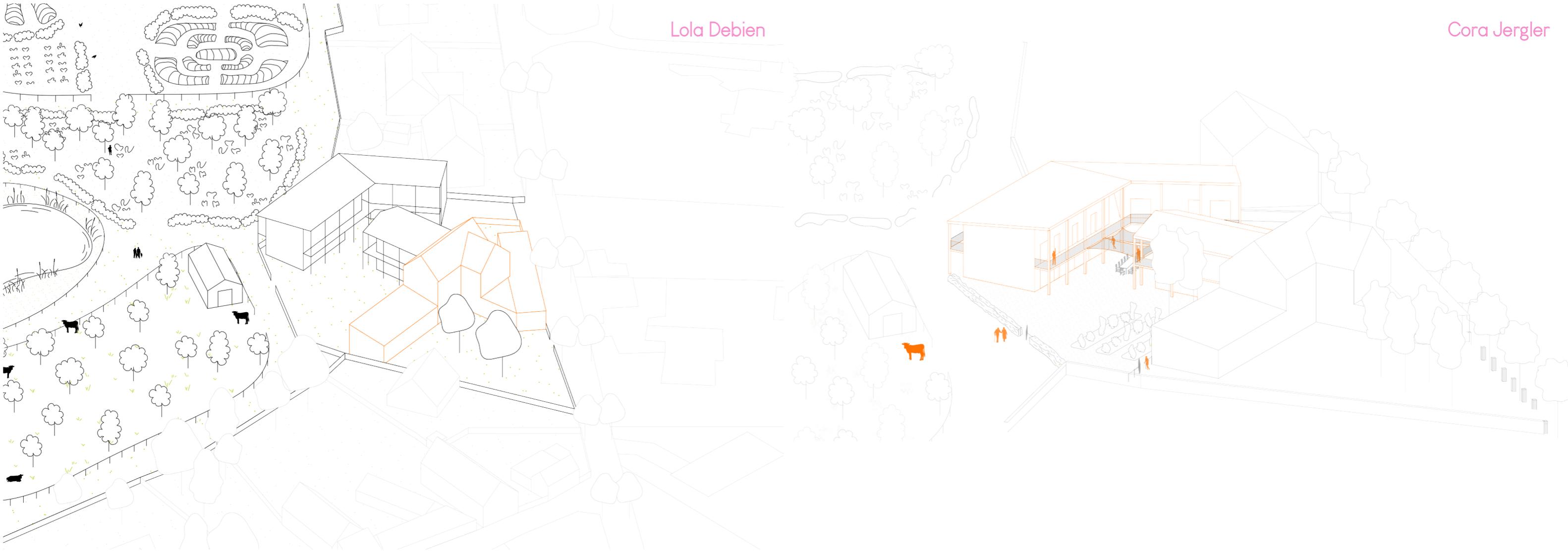
proximité et de voisinage pourrait faire changer les limites entre le public et le privé en faisant apparaître des ouvertures dans les clôtures ?

Comment autour de ce terrain densifier le voisinage dans le tissu urbain existant ?

Et si densifier signifiait ne pas construire mais utiliser les espaces de vie vastes déjà existant. En divisant la maison individuelle en plusieurs logements de tailles différentes, une densification douce sans utilisation supplémentaire de ressource peut être implanté dans le quartier.

Et si densifier signifiait réhabiliter des bâtiments vacants pour en créer du logement social pour intégrer également les personnes à moindre revenu.

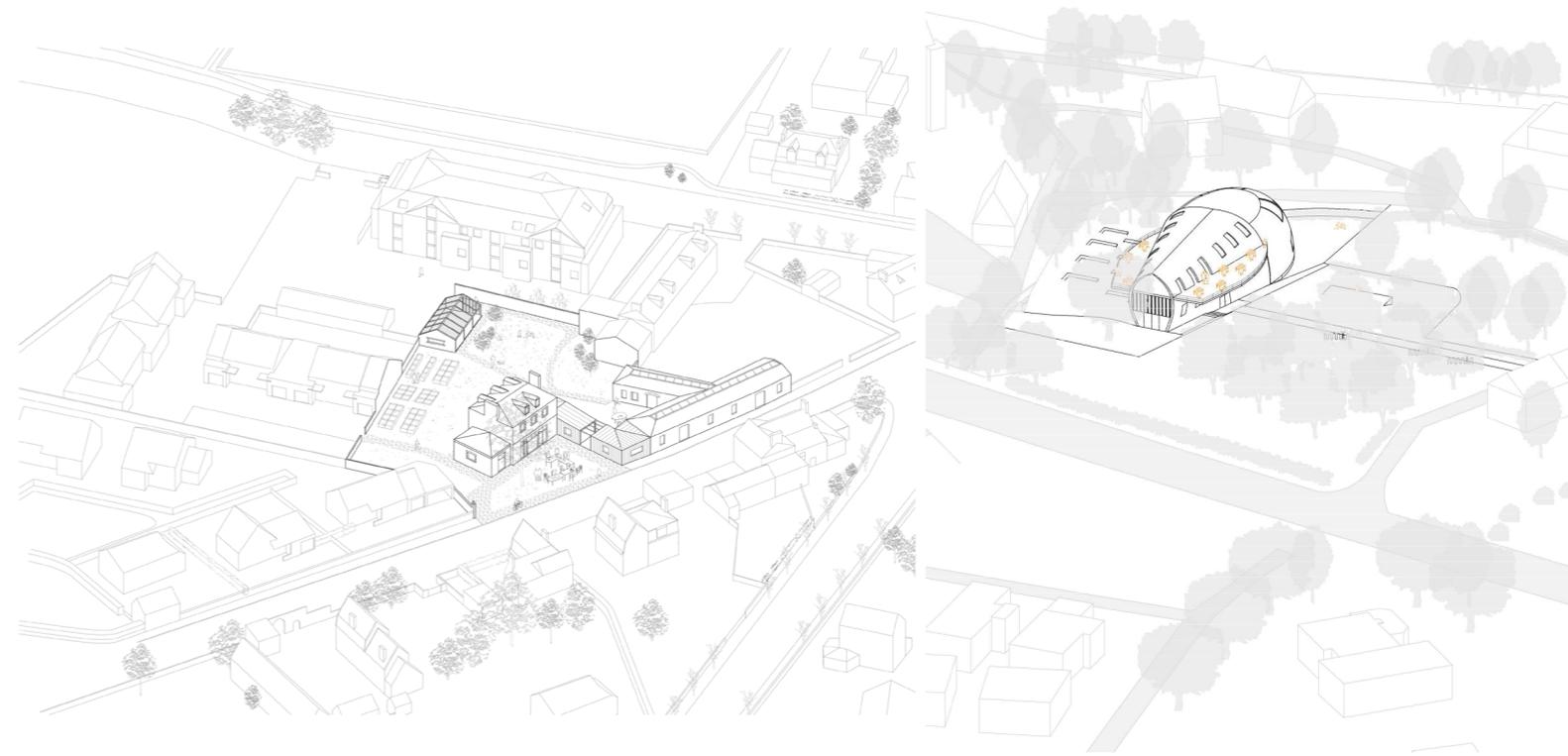




Lola Debien

Cora Jergler

Sous les algues, la plage !



Sous les algues, la plage !

Briaud Thomas
Helary Titouan
Gueron Félix

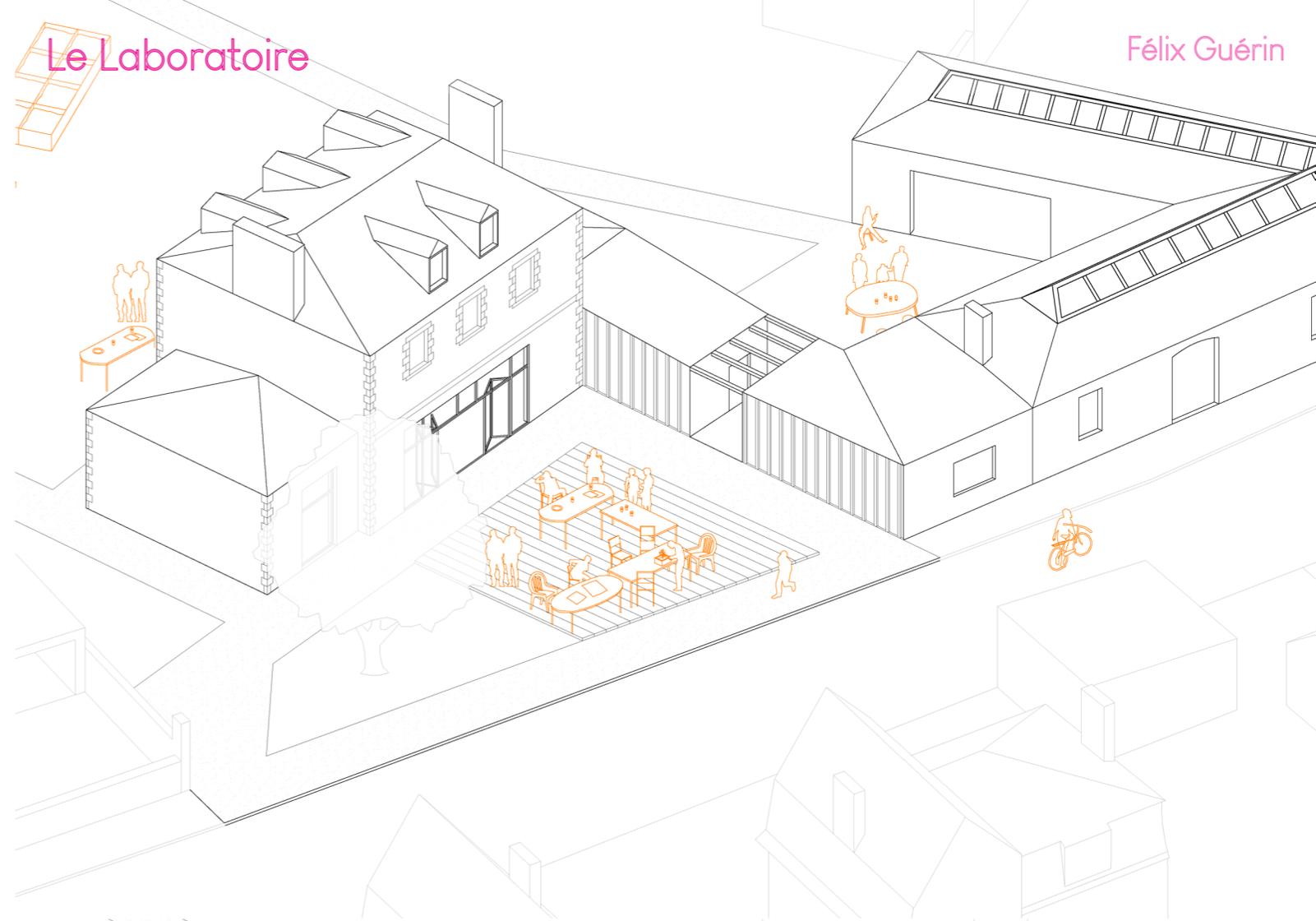
Les algues vertes, conséquences directes de l'élevage intensif porcin. Elles occasionnent beaucoup de dégâts et représentent un énorme risque pour la biodiversité.

Divers acteurs à des échelles locales, régionales et nationales sont présents, et prennent part à des initiatives dont le programme est proche du nôtre. Un problème de communication entre eux et les habitants du territoire est rapporté par ces acteurs. Nous cherchons donc à améliorer cet aspect, tout en inscrivant de nouvelles habitudes dans les modes de vie des habitants.

Pour cela, nous implantons notre projet dans deux sites clés, l'un situé au cœur de la ville, et l'autre à proximité de la plage. Ils incarnent respectivement la science participative ainsi qu'une approche nouvelle du territoire pour un public large.

Le premier site de projet a été pensé pour recevoir deux parties du projet, et réhabilite une ancienne demeure. L'une de ces parties est constituée d'une partie d'exposition, ainsi qu'une classe ouverte. La seconde se compose d'un grand espace utilisé pour communiquer de divers sujets, ainsi qu'un espace de pratique pour les novices.

Le second site de projet, profitant des accès directs vers la mer, s'implante à proximité d'un parking et donne accès à la plage à pied. Un bâtiment nouveau accueille un bar saisonnier ainsi qu'un musée du patrimoine naturel, et touche donc à la fois les touristes et les locaux, qui se dirigent vers la plage.

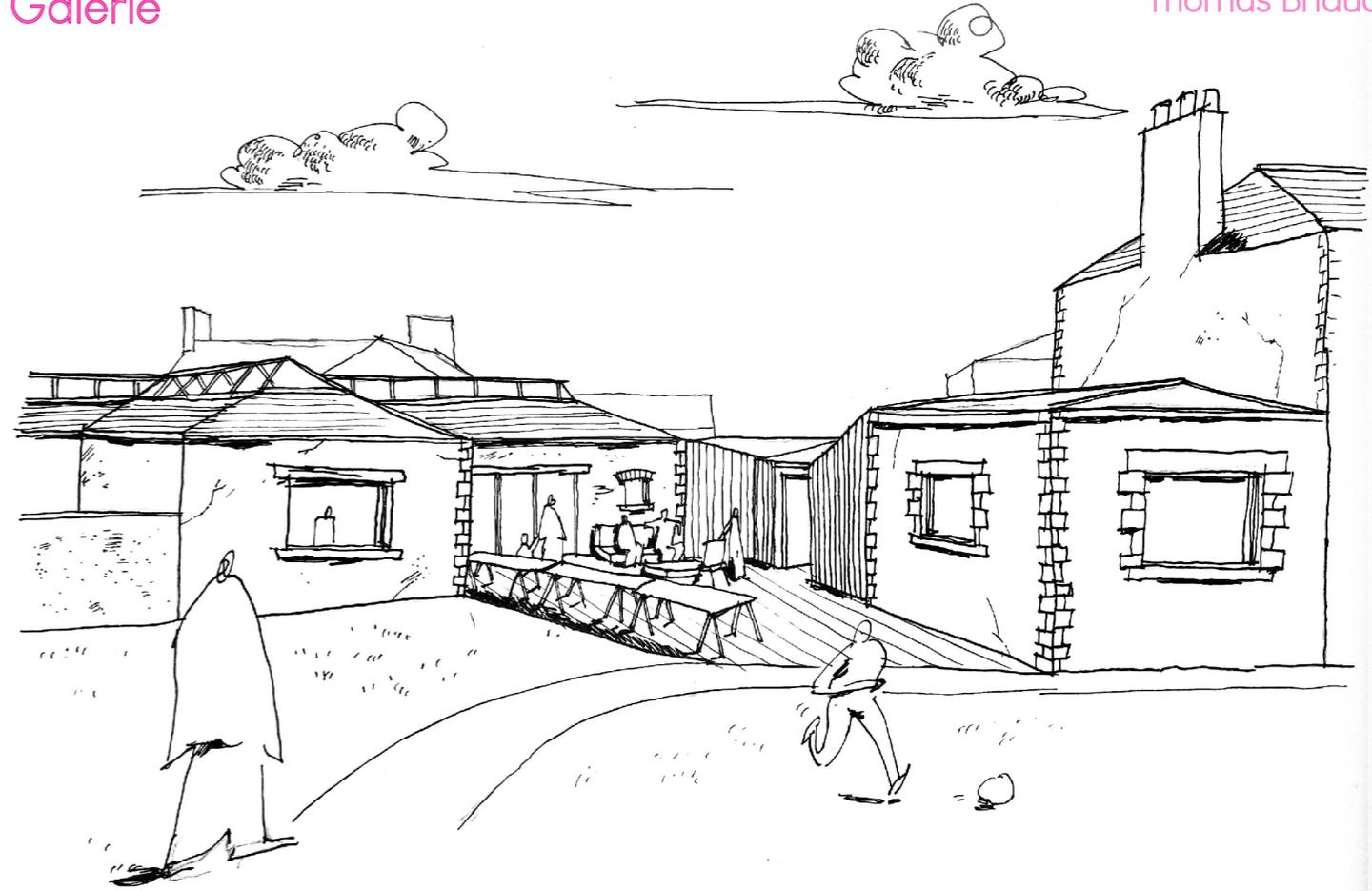


La Maison de la Baie



Titouan Helary

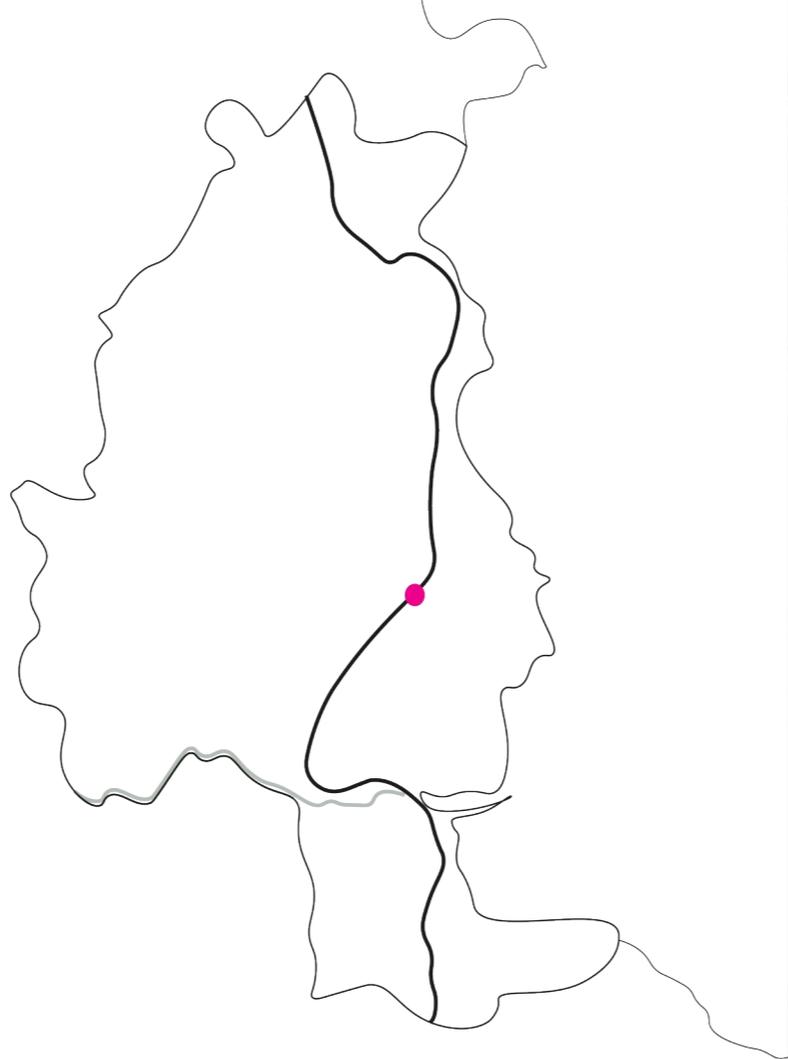
La Galerie



Thomas Briaud

Les près calans

La troisième situation correspond à l'espace «entre-deux» séparant les deux anciennes communes de Binic et d'Étables sur mer, ce territoire de marges se retrouvant aujourd'hui en position centrale suite à leur fusion.



La Côte d'Érode

Antoine Bruere
Titouan Le Thomas

Entre Binic et Etables-sur-Mer, sur la frange littorale des Prés Calans, le projet "La Côte d'Érode" propose des solutions aux nombreux enjeux de ce milieu. L'érosion de la côte, d'origine naturelle ou humaine, la sacralisation voulue par le conservatoire du littoral ou les dégâts potentiels liés au tourisme sont ceux qui nous ont guidés dans l'élaboration de ce projet.

Il se divise en 4 fragments qui prennent place sur le territoire du conservatoire du littoral, les pointes de la Rognouse et du Rrouquetet ainsi que l'ancienne école de voile

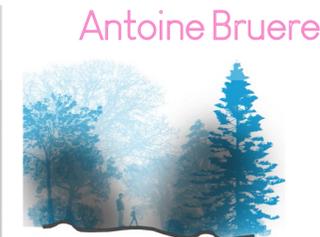
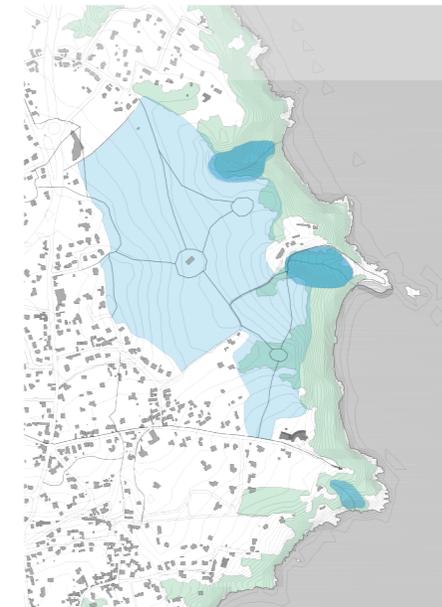
Le projet Sentier Engagé propose un réaménagement des sentiers pédestres. Le plateau est reboisé et des chemins seront tracés entre les différents points d'intérêts prévus. Deux méthodes douces sont utilisées pour ralentir le processus d'érosion.

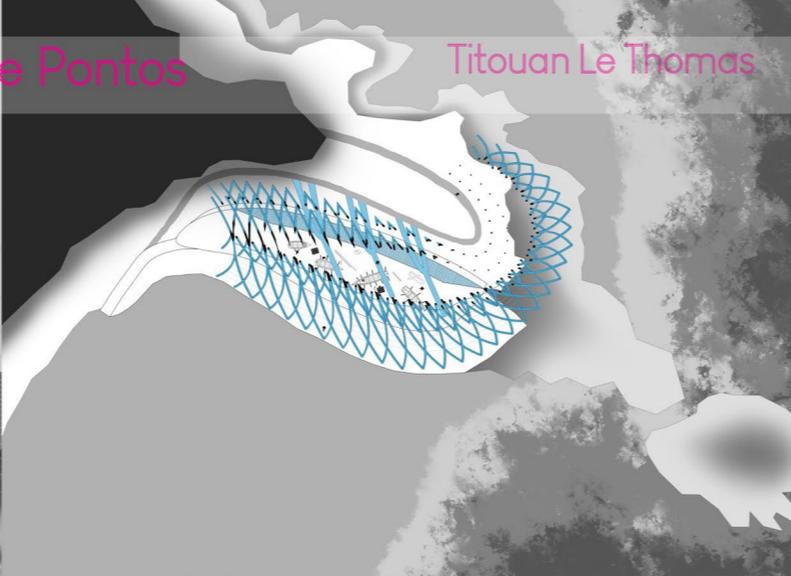
Le projet d'observatoire Théia propose 4 vues dans un but de sensibilisation et d'émerveillement. Théia représente bien notre souhait d'accompagner l'évolution du littoral sans le sanctuariser.

Le Refuge d'Héphaïstos a pour but de réaménager l'ancienne école de voile de la Rognouse abandonnée dans les années 2000. En faisant un atelier participatif pour les habitants et un refuge pour les randonneurs du GR 34.

La Cale de Pontos est un projet de chantier naval associatif qui prend place sur une ancienne cale abandonnée. L'usage de cette structure a pour but d'évoluer avec la montée des eaux. Un projet de land art accompagne cette idée avec la création d'un récif artificiel plongeant dans la baie de Saint-Brieuc.

Sentier Engagé /Théia





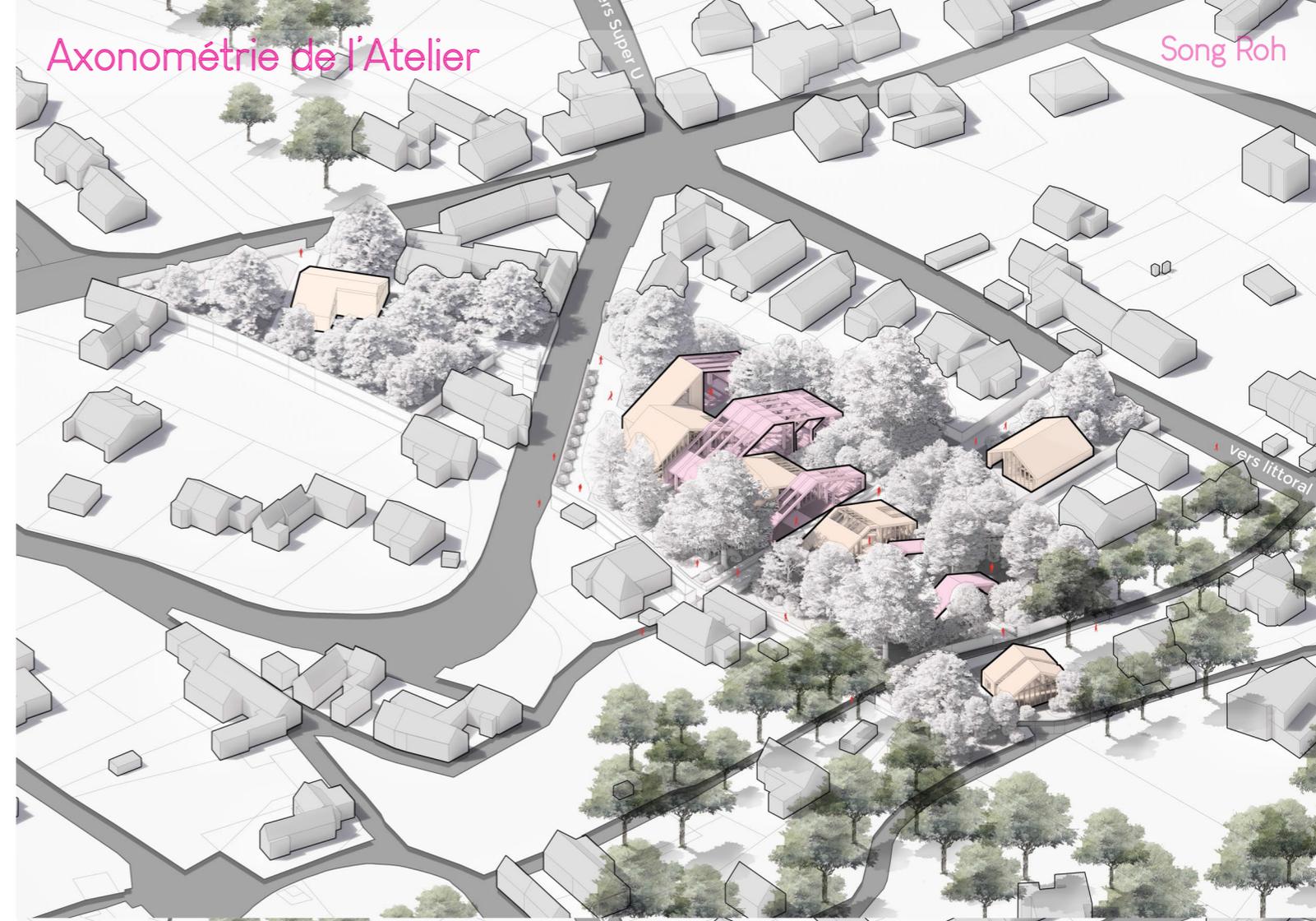
L'Atelier

Binic/Etable est une ville très calme et il y a beaucoup de circulations de voitures. On peut voir les belles vues dans cette ville, mais en raison de peu de circulation de piétons, elles ne sont pas bien montrées. Mais par contre, on trouve les caractéristiques de sentier luxuriant qui peut stimuler la marche. C'est pourquoi je propose de les ajouter dans ce projet pour montrer plus de belles vues et créer une nouvelle circulation dans cette ville pour donner les nouvelles expériences aux voyageurs et aux habitants. De plus, 4 boutiques artisanales situées autour de site deviennent les éléments intéressants pour attirer les gens et centraliser le sentier dans le maillage de bosquet.

Le projet ATELIER est dans le but de l'harmonie entre la construction et la végétation, accentuer les axes de maillage de bosquet et stimuler la marche. Ces buts créent finalement l'activation de ce quartier tranquille. Alors je mets des fonctions qui peuvent montrer le ping-pong entre la ville et le bosquet et varier les éléments naturels. Pour le ping-pong, je propose aussi de mettre des modules de la base de maison pignon et de disperser pour avoir des fentes qui peuvent devenir des cadres pour connecter le bosquet et la construction.

C'est important de montrer et d'utiliser les choses intéressantes qui sont cachées. Binic/Etable est une ville qui est bien mélangée avec la nature et il faut qu'on trouve les trésors cachés de cette ville. Et le projet ATELIER va les montrer de façon architecturale.

Song Roh



Song Roh



Le Hameau du Cap



Le Hameau du Cap

Liam Caruana
Louisa Gergaud
Youen Le Picard

Les Prés Calans, c'est un quartier très calme où on se déplace surtout en voiture. L'été c'est plus festif et animé, sinon le reste du temps c'est assez tranquille. Ce qui manque peut-être ce serait de l'espace public. Les cap-horniers, une petite poche de verdure, cultivée et entourée par des habitations va s'urbaniser très bientôt. Il est prévu une quarantaine de maisons. Nous sommes venus à imaginer un autre projet auquel les habitants participeraient et qui conviendrait davantage à des futurs Binicais-Tagarins.

Un grand mail piéton traverse le hameau et préserve les haies bocagères préexistantes. Les stationnements sont groupés aux entrées Est et Ouest afin de limiter l'usage de la voiture au sein du hameau.

Les logements sont arrangés en habitats groupés mitoyens, pour densifier audacieusement. Plus de logements sur moins d'espace sans autant en pâtir sur la qualité de ces espaces publics. On se

retrouve alors avec du terrain libre pour diversifier le programme, en ajoutant aux logements une MAM et une maison de santé, ainsi que des logements pour travailleurs saisonniers. Comme la parcelle enclavée est assez contraignantes, chaque lisière est soignée pour empêcher les conflits.

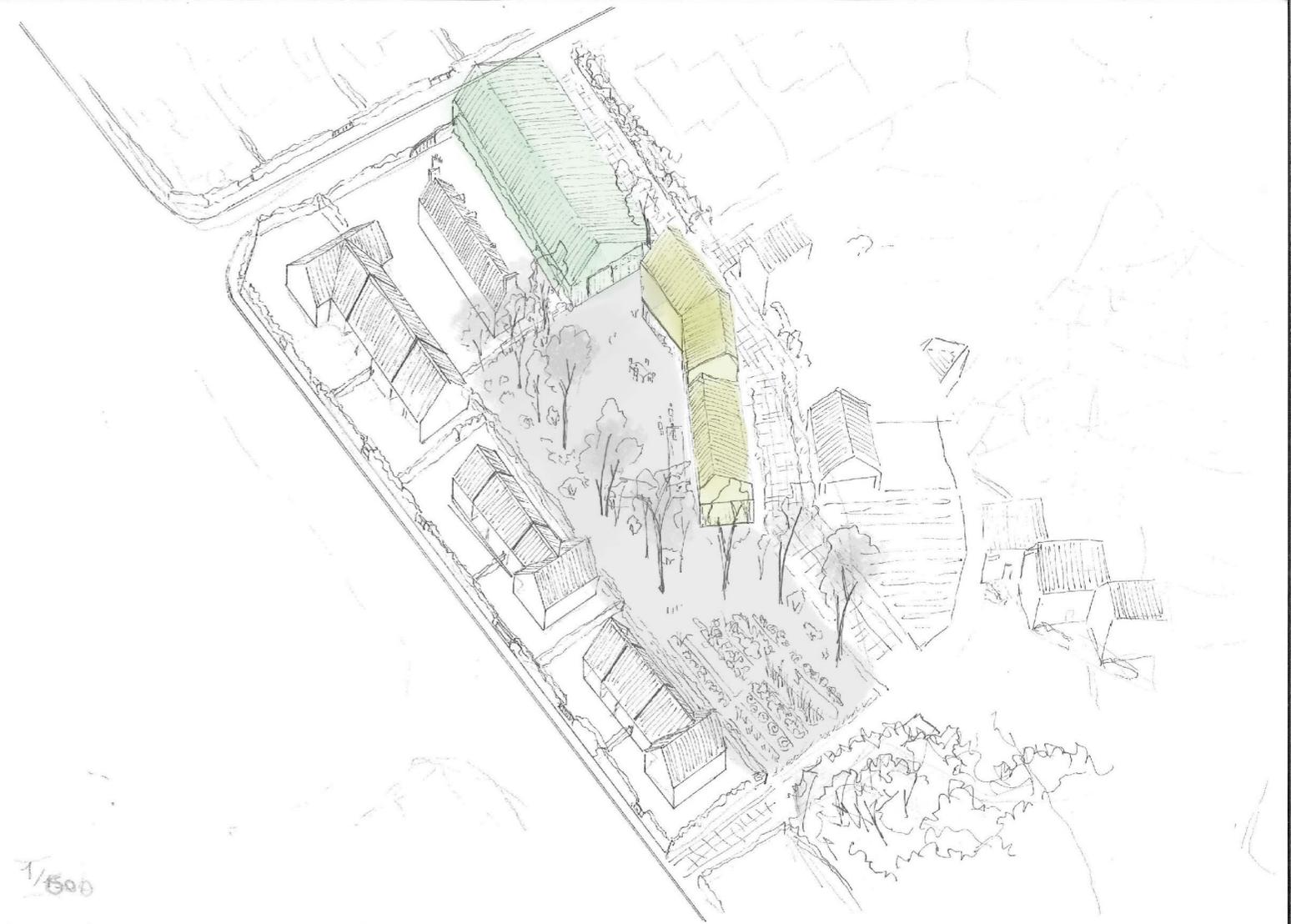
Les habitants ont alors accès à un peu de verdure, sortir du petit jardin, rencontrer du monde sur les places communes. Ça tourne plus qu'avant dans le quartier ; entre les saisonniers, les habitués, les nouveaux, et les locataires. Le mail arboré permet aussi de croiser du monde, chacun peu l'emprunter lors sa balade quotidienne ou en partant de chez soi c'est plutôt sympa comme cadre.

En soit, le projet propose une vision alternative de la vie pavillonnaire. Il diversifie l'habitat et l'habitant, tout en proposant un espace public plus qualitatif que ce qui s'était déjà fait.

Plougwer

Liam Caruana





Habiter le Maraîchage



Habiter le Maraîchage

Nolwenn Boisard
Eva Courtin

Notre site de projet se situe à la lisière entre Étables sur mer et Binic, dans la zone des Prés Calans.

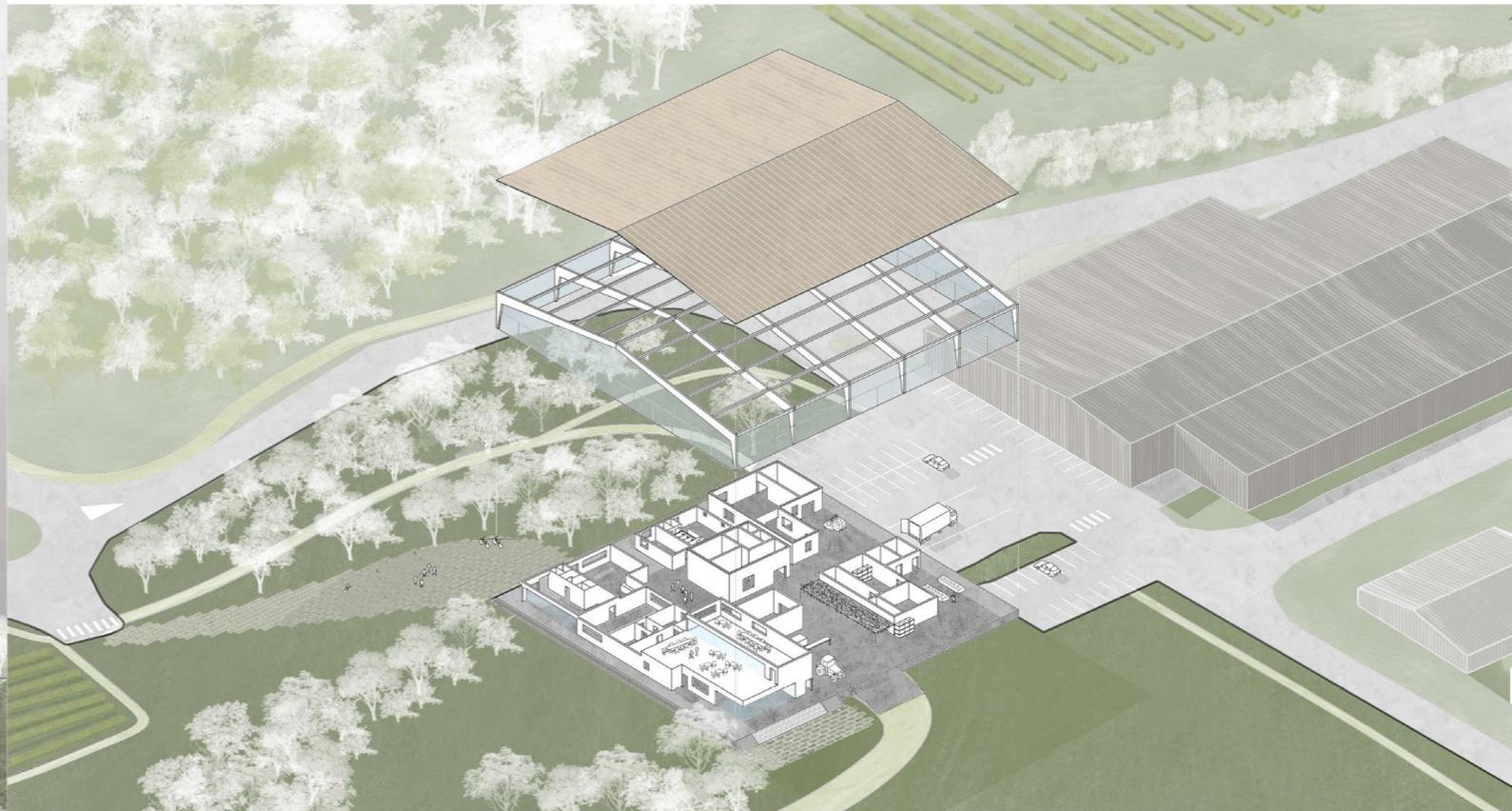
Le projet proposé se base sur le scénario d'une nouvelle centralité accentuée par la montée des eaux à Binic ainsi qu'un retour à une agriculture maraîchère et nourricière locale dans le but d'accroître l'autonomie alimentaire de la commune.

L'ambition est de faire de ce site un lieu pédagogique en faisant découvrir le maraîchage et sa biodiversité, et en faisant cuisiner des fruits et légumes aux enfants des écoles à proximité dans les cuisines dédiées dans le hangar.

Le programme comprend le prolongement de la végétation des zones humides avec la création d'agroforesterie, une pratique ancestrale liée à des cultures en maraîchage raisonné s'inspirant des principes de la permaculture, un verger avec des haies fruitières pour des récoltes variées répartie sur l'année, du logement ainsi que la réhabilitation du hangar déjà présent actuellement.

Le hangar comprendra deux types d'espaces: les espaces nécessaires à la production et la transformation agricole en rouge et les espaces dédiés à l'accueil du public en bleu. Toutefois, tous ces espaces sont accessibles au public, permettant de le replacer au cœur de son alimentation.

Les logements ont été conçus selon un gabarit de hauteur maximal de 6 m afin de s'intégrer dans leur environnement proche, leurs ouvertures ont été pensées pour limiter les vis-à-vis tout en offrant des vues sur le verger ou le bois. Pour répondre à la demande locale de logement, les maisons sont majoritairement des T2 ou T3. Cependant, pour anticiper de potentiels besoins futurs, elles comprennent presque toutes des combles aménageables permettant une grande adaptabilité et flexibilité.



Le micro bourg de la ville gauthier



Le micro bourg de la ville gauthier

Tristan Buil
Thomas Chiron
Luca Villedieu

Le croisement entre la départementale 786 et la route historique provoque un point d'inflexion, un lieu propice à développer une centralité. Il s'agit alors d'appréhender l'idée d'un micro-bourg par la quotidienneté et l'agriculture. Repenser une centralité au territoire, en mettant directement en lien production, commerce, et habitat.

Ce micro-bourg a été pensé comme un véritable aménagement paysager. L'infrastructure routière, les espaces agricoles mais aussi naturels, font partie intégrante du projet. Il s'agit aussi de dépasser l'opposition entre espaces productifs et publics à travers un réinvestissement de l'existant. Autour de cet aménagement central, trois courées viennent abriter des commerces, des logements ou des bâtiments agricoles.

Sur la place Impression Soleil Levant s'organisent petits commerces et logements ainsi que différents seuils d'intimité. Elle développe un lien fort avec l'agriculture et s'ouvre sur le grand

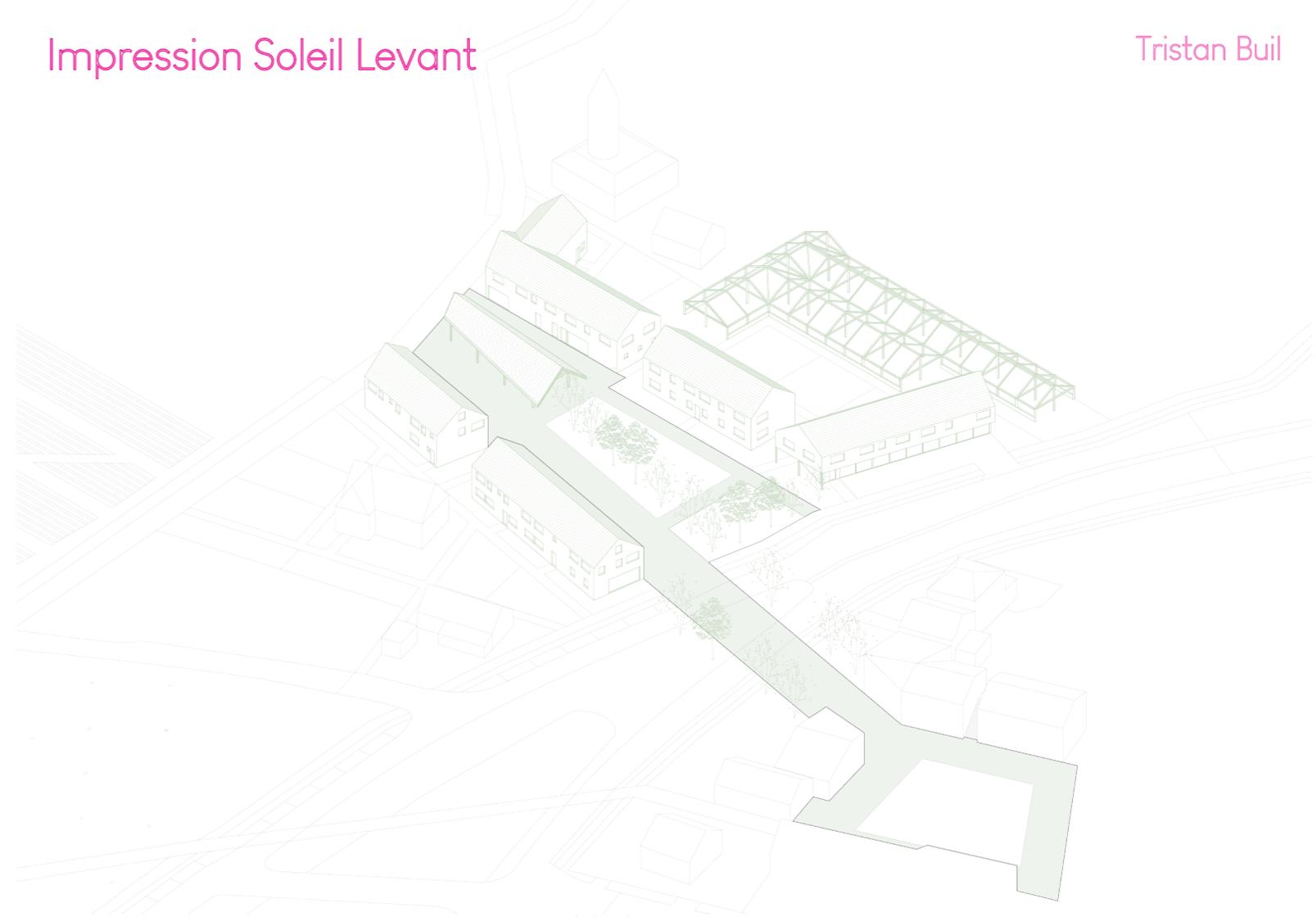
paysage et la mer. La place propose un préau pour pouvoir s'abriter et prolonge la vue par une allée plantée.

La Courée Verte cherche à recréer de la porosité dans un tissu pavillonnaire clôturé, elle redessine une intériorité, un jardin autour duquel commerces et logements s'organiseront progressivement. Pensé comme un espace de repos, le jardin se contourne comme se traverse. Au cœur, des arbres et des bancs permettent de s'asseoir à l'ombre.

Le Hameau de la Ferme constitue la courée la plus agricole du Micro-Bourg. Il s'ouvre sur une courée où se croisent les habitants tout au long de la journée et qui permet d'établir un dialogue entre quotidien et agriculture. Les saisonnalités agricoles et touristiques interviennent alors comme des leviers de projet au niveau des usages qu'ils soient extérieurs ou intérieurs.

Impression Soleil Levant

Tristan Buil



La Courée Verte



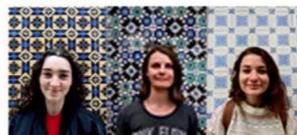
Thomas Chiron

Le Hameau de la Ferme



Luca Villedieu

Ferme



Amélie Julia Julie



Florent Yuna Timothée



Lola Cora Marie



Thomas Félix Titouan

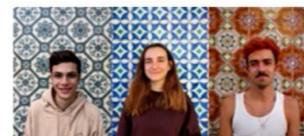
Prés
Calans



Antoine Titouan



Song



Liam Louisa Youen



Nolwen Eva



Tristan Thomas Luca

Estran



Morgane Tugdual Jessie



Pamela Antoine Chloé



Elian Maélys Luc



Jules Manon Daphné

Atelier de projet **Lignes de partage**, Ensa Nantes, 3e année de Licence

Binic - Etables sur mer, septembre 2022 - janvier 2023

en partenariat avec

la **Direction Départementale des Territoires et de la Mer** (DDTM) des Côtes d'Armor

le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** (CAUE) des Côtes d'Armor

la **Commune de Binic - Etables sur mer**

Equipe pédagogique

Sabine Guth et Anne Bossé (coordinatrices), Michel Bazantay, Pauline Boyer, Julie Gangneux, Benoît Moreira

Etudiant·es

Pamela Alvarado Arevalo, Antoine Birot, Nolwenn Boisard, Thomas Briaud, Antoine Bruère, Tristan Buil, Liam Caruana, Thomas Chiron, Eva Courtin, Lola Debien, Louisa Gergaud, Jessie Grondin, Félix Guérin, Titouan Helary, Jules Heraud, Eliau Houles, Daphné Hue, Cora Jergler, Youen Le Picard, Titouan Le Thomas, Maëlys Lebeau, Manon Lezot, Chloé Lienart, Florent Mauger, Amélie Menet, Tugdual Morvan, Luc Pajot, Yuna Pendu, Julia Rasson, Song Roh, Morgane Rouleau, Timothée Royer, Julie Sedilot, Marie Steinmetz, Luca Villedieu